

# ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

# Journal des débats

de la Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le jeudi 17 avril 2008 — Vol. 40  $\,\mathrm{N}^{\circ}$  28

Étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (4): volet Loisir et sport

Président de l'Assemblée nationale: M. Michel Bissonnet

#### Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00\$
Débats des commissions parlementaires	500,00\$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries	
et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00\$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00\$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00\$
Commission des transports et de l'environnement	100,00\$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00\$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec Distribution des documents parlementaires 1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85 Québec, Qc G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754 Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante: www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0823-0102

# Commission permanente de l'aménagement du territoire

# Le jeudi 17 avril 2008 — Vol. 40 N° 28

# Table des matières

Loisir et sport	
Remarques préliminaires	1
Mme Michelle Courchesne	1
M. Sylvain Légaré	2 4
M. Pascal Bérubé	4
Discussion générale	4
État du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	4
Projet d'agrandissement du PEPS	5 7
Financement de grands événements sportifs	7
Financement de la rénovation d'arénas	8
Malbouffe dans les centres sportifs	9
Publicité sur les réalisations gouvernementales	10
Aide à la tenue des Jeux du Québec	11
Tenue des Jeux du Canada au Québec en 2013	12
Formation des animateurs en loisirs	13
Financement de grands événements sportifs (suite)	14
Avenir des installations olympiques	16
Création de centres nationaux	17
Performance scolaire et violence dans le hockey junior majeur	17
Dopage dans le sport amateur	19
Construction d'un nouveau Colisée à Québec	20
Aide aux célébrations de la fête nationale	21
Performance scolaire et violence dans le hockey junior majeur (suite)	23
Promotion de saines habitudes de vie	24
Dopage dans le sport amateur (suite)	26
Aide aux célébrations de la fête nationale (suite)	26
Construction d'un nouveau Colisée à Québec (suite)	26
Dopage dans le sport amateur (suite)	27
Centres communautaires de loisirs	27
Support à l'action bénévole	27
Centres communautaires de loisirs (suite)	27
Support à l'action bénévole (suite)	27
Promotion de saines habitudes de vie (suite)	28
Adoption des crédits	28
Adoption de l'ensemble des crédits	28
Documents déposés	28

# **Autres intervenants**

# M. Claude L'Écuyer, président

Mme Charlotte L'Écuyer Mme Stéphanie Vallée Mme Nicole Ménard

**Note de l'éditeur:** Les crédits du volet Éducation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont été étudiés à la Commission de l'éducation les 15, 16 et 17 avril 2008.

#### Le jeudi 17 avril 2008 — Vol. 40 N° 28

# Étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (4): volet Loisir et sport

(Quinze heures seize minutes)

Le Président (M. L'Écuyer): À l'ordre, s'il vous plaît! À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires relevant de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'année financière 2008-2009. Une enveloppe de trois heures a été allouée pour l'étude du programme 6 intitulé Développement du loisir et du sport.

Alors, M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) est remplacé par Mme Ménard (Laporte); M. Ouellette (Chomedey) est remplacé par Mme Vallée (Gatineau); M. Francoeur (Portneuf) est remplacé par M. Légaré (Vanier); et M. Côté (Dubuc) est remplacé par M. Bérubé (Matane).

Le Président (M. L'Écuyer): Je vous rappelle que, conformément à la décision du président le 8 juin 2007, chaque groupe parlementaire aura 10 minutes pour faire ses remarques préliminaires étant donné qu'il s'agit d'un débat de trois heures. Le temps restant sera réparti entre les groupes selon les proportions suivantes: 35 % pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 35,6 % pour l'opposition officielle et 29,4 % pour le deuxième groupe d'opposition.

J'aimerais maintenant vous faire une suggestion quant à l'organisation de nos travaux. Je vous propose de procéder selon une discussion générale, par blocs de 20 minutes incluant les réponses de la ministre, et de mettre aux voix le programme 6 quelques minutes avant la fin. Est-ce qu'il y a consentement pour procéder de cette façon?

#### Des voix: Consentement.

Le Président (M. L'Écuyer): Consentement. Alors, étant donné que nous avons commencé avec, M. le... 15 minutes en retard, y a-t-il consentement pour que nous terminions au-delà de l'heure prévue? Pas de consentement? Consentement?

**Mme** L'Écuyer: ...ne peut pas au-delà de 18 heures. Ça fait qu'on va retrancher 15 minutes de notre temps.

# Le Président (M. L'Écuyer): Ah! D'accord.

**Mme L'Écuyer:** ...mais on l'inscrit comme étant fait. Merci.

#### Loisir et sport

#### Remarques préliminaires

Le Président (M. L'Écuyer): Très bien. Alors, nous allons poursuivre sans plus tarder avec les remarques préliminaires. Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à vous la parole pour 10 minutes.

#### **Mme Michelle Courchesne**

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. Alors, d'emblée, permettez-moi de saluer mes collègues parlementaires, collègues du parti ministériel et les critiques de l'opposition officielle, de la seconde opposition, de même que ceux qui vous accompagnent, de saluer aussi toute l'équipe du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui ont démontré par le passé tout leur engagement pour promouvoir la bonne pratique du loisir et du sport au Québec, et de saluer, à ma droite, mon sousministre, M. Michel Boivin, et le sous-ministre adjoint, M. Claude Mailhot, et, à ma gauche, mon directeur de cabinet, M. Jean-Sébastien Marineau.

Alors, parmi les quelque peu nombreux mandats qui me sont attribués, M. le Président, figure un qui revêt beaucoup d'importance à mes yeux, pour plusieurs raisons, et un mandat qui très certainement n'a pas d'âge, n'a pas d'âge, et qui fait en sorte qu'au sein de notre population ce mandat revêt une importance à différents niveaux. Je vous dirais aussi que le ministère a cette responsabilité très certainement de promouvoir le mode de vie qui est physiquement actif auprès de sa population mais doit aussi promouvoir la pratique de certains loisirs... et de plusieurs loisirs, je devrais dire, qui contribue très certainement à améliorer la santé psychologique de nos concitoyens.

#### • (15 h 20) •

Pour relever ce défi, nous investissons 37,9 millions de dollars dans la promotion du loisir et de l'activité bénévole, parce que sans bénévoles il n'y a pas de loisir, il n'y a pas de sport, et 25,7 millions de dollars dans l'activité sportive dans l'activité physique, c'estadire le sport. Et je veux rajouter un élément essentiel, et j'imagine que nous aurons l'occasion d'en discuter au cours des prochaines minutes, de la sécurité dans les activités récréatives et sportives.

Il y a de la recherche aussi, M. le Président, que nous soutenons. On n'en parle pas souvent, de la recherche dans ces domaines, mais je crois que la recherche contribue aussi à l'amélioration des différentes pratiques.

En cette année olympique, M. le Président, vous comprendrez qu'il y a beaucoup d'effervescence dans l'air et que le gouvernement du Québec a encore une fois, avec fierté, déployé des activités pour soutenir nos athlètes, leurs entraîneurs en leur accordant un appui financier qui s'ajoute bien sûr aux crédits d'impôt qui sont remboursables

pour les athlètes. Exercer une carrière d'athlète à ce haut niveau, pour envisager les plus hauts podiums internationaux, ça demande courage, détermination, ça demande beaucoup de sacrifices de la part des athlètes euxmêmes bien sûr mais aussi de la part de leur entourage immédiat, leurs familles. Et inutile de rappeler qu'on ne devient pas athlète international du jour au lendemain. Donc, ça veut dire que c'est l'histoire de toute une vie et que l'histoire de toute une vie, ça se déroule quand on est tout petit et ça peut tout à fait bien commencer à l'école. C'est pourquoi qu'il y ait ce lien et cette relation entre la ministre de l'Education et la ministre du Loisir et du Sport comporte aussi des avantages certains.

Nous parlons bien sûr de l'effervescence qui entoure les prochains Jeux olympiques et paralympiques, il ne faut pas l'oublier non plus. Que de progrès accomplis pour ces athlètes qui littéralement nous surpassent, nous étonnent, nous touchent mais qui très certainement atteignent les hauts sommets et démontrent finalement que l'homme n'a pas beaucoup de limites et que le corps humain n'a pas beaucoup de limites non plus. Ces athlètes, ils se préparent pour Beijing, pour Vancouver, alors il faut que nous mobilisions toute la population pour les encourager à cet événement très important.

Je veux aussi toucher un mot pour les sportifs autochtones. Il y a, là aussi, énormément à faire. Nous les soutenons, mais je dois dire que — on aura l'occasion d'en reparler — si on pense, par exemple, à Joé Juneau, dans le Grand Nord, à son action extrêmement positive auprès des jeunes, il accomplit, lui aussi, à sa façon des miracles pour permettre aux autochtones de pratiquer... aux Innus de pratiquer une activité sportive extrêmement populaire, mais je pense que Joé Juneau exerce un rôle social très important en gardant ces jeunes à l'école.

Donc, il faut faire de la promotion. Pensons à Kino-Québec, Kino-Québec qui a maintenant des lettres de noblesse à travers le Québec, Kino-Québec qui fait un travail absolument remarquable et qui, cette année, fête son 30e anniversaire, des gens dynamiques. Mais l'intérêt de Kino-Québec, pour vous dire franchement, c'est qu'ils ont des racines dans toutes les régions du Québec et font un travail de relais extrêmement important auprès des communautés, auprès des municipalités, auprès des associations sportives, en fait bref auprès de la population de tout âge.

Mentionnons la recherche. J'en parlais tout à l'heure. Justement, Kino-Québec a un comité scientifique et fait une recherche sur l'activité physique et la santé osseuse extrêmement intéressante pour prévenir l'ostéoporose et les fractures. Et ça, ça doit commencer très jeune. J'en parle très brièvement, mais on pourra élaborer sur d'autres aspects, la recherche sur la sécurité, sur l'équipement pour les jeunes sportifs. Très important.

Mais, pour pratiquer un sport, pour pratiquer une passion, pour développer le goût, motiver et préparer nos athlètes, soit pour le plaisir ou soit pour les plus hauts sommets, il faut aussi investir et investir dans les installations sportives et récréatives. J'ai toujours cru—c'est comme une école—j'ai toujours cru qu'une installation sportive, c'est un milieu de vie: il faut que ce soit attrayant, il faut que ce soit sécuritaire, il faut que ce soit le plus moderne possible. Il faut que ce soit attrayant, il faut qu'on ait le goût d'aller dans les lieux sportifs pour pratiquer l'activité sportive.

C'est pour ça que mon prédécesseur, et je le salue, a poursuivi ce que d'autres avant lui avaient commencé. En fait, c'est l'initiative de mon prédécesseur mais à la suite de beaucoup de représentations des gens de tous les milieux qui ont mis sur pied le fonds, le fonds pour permettre la rénovation, pour permettre le maintien des bâtiments mais beaucoup pour permettre le développement de nouveaux équipements sportifs. Pensons à un sport qui est extrêmement populaire, de plus en plus populaire, et qui s'allie très, très bien avec le nouveau visage québécois de la diversité, c'est justement ces immenses demandes et popularité que nous avons autour du soccer. On a beaucoup de demandes pour de nouveaux terrains de soccer, pour des terrains synthétiques, pour que ces terrains puissent passer à travers les rudes hivers du Québec. Mais je vous dirais que nous avons, en 2007-2008, investi beaucoup d'argent en fait dans la foulée du fonds. Mais, si on calcule ce que nous investissons plus ce que les municipalités investissent, et d'autres partenaires privés, en 2007-2008, c'est 180 projets d'installations récréatives et sportives qui ont bénéficié d'un investissement de plus de 300 millions de dollars. Et en plus ça a beaucoup de retombées. Bien sûr que ça nous permet de pratiquer le sport, mais, moi, je ne négligerais pas les retombées économiques parce que, quand on investit, ça crée de l'emploi et ça crée de l'emploi dans toutes les régions du Québec.

Parlons rapidement de plusieurs événements majeurs que nous soutenons: le Grand Prix de plongeon de 2008 de la Fédération internationale de natation; bien sûr le Championnat mondial de hockey; le Championnat du monde de vélo de montagne, qui aura lieu en 2010. Que dire des Jeux du Québec. Ça, pour moi, c'est l'événement coup de coeur qui fait partie maintenant de ce que nous sommes, Québécois. Mais il ne faut pas aller très souvent à un événement des Jeux du Québec pour être totalement et complètement conquis. Et nous en serons en 2009, à la 44e Finale des jeux, des jeux d'hiver à ce moment-là.

Nous parlerons... Oui, vous voulez que je conclue, hein?

# Le Président (M. L'Écuyer): S'il vous plaît!

Mme Courchesne: Vous voyez comment on a plein de choses à discuter, M. le Président. Je peux vous assurer de toute ma collaboration pour répondre le plus adéquatement possible aux questions des parlementaires parce que c'est un sujet qui nous tient à coeur. Merci, M. le Président.

Le Président (M. L'Écuyer): Je vous remercie, Mme la ministre. Maintenant, j'invite le porte-parole de l'opposition officielle en matière de loisir et de sport, le député de Vanier, à faire ses remarques préliminaires pour un maximum de 10 minutes.

# M. Sylvain Légaré

M. Légaré: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, à mon tour, Mme la ministre, bonjour. Les gens qui vous accompagnent, MM. Boivin, Mailhot et Marineau, bien plaisir de vous revoir ici ainsi que tous les gens qui vous accompagnent, Mme la ministre. Alors, bon après-midi, merci beaucoup d'être là, les collègues de l'Assemblée nationale.

Évidemment, grosse année pour moi aussi. Si je retourne quasiment un an en arrière, avec l'étude des crédits de l'an passé, je dirais, on a fait beaucoup de chemin en termes de kilométrage de voiture et en termes de... On s'est promenés énormément. On a été sur le terrain, évidemment rien de mieux que d'aller voir sur le terrain ce qui se passe pour constater les bonnes choses, les mauvaises choses qui se fait. Alors, beaucoup de chemin que j'ai fait dans la dernière année. Entre autres, évidemment tournée des centres nationaux, centres nationaux qui, pour moi, est une belle infrastructure, une belle vision, je pense, qu'on doit se doter au Québec. Évidemment, on a été voir aussi les championnats, les grands événements.

#### ● (15 h 30) ●

On a été se promener aussi, constater ce qui se fait de bien aussi dans les grands événements. Parce que, si la ministre tantôt en nommait quelques-uns puis elle disait que c'était intéressant pour le développement économique, moi, je calcule que ce fonds-là est une mine d'or pour le Québec, qu'on devrait même accentuer et développer parce que, lorsqu'on se rend à l'extérieur, lorsqu'on va voir des modèles de développement économique qu'on peut faire avec les grands événements, bien Lake Placid se classe, je pense, parmi les meilleures places dans le monde où on fait, oui, du sport, oui, du développement, mais du gros développement économique, du gros tourisme avec les grands événements. Alors, je suis de ceux qui pensent qu'on doit énormément mettre l'emphase sur ça.

On a été voir... Évidemment, lorsqu'on va voir les centres nationaux, lorsqu'on va voir les grands événements, on va évidemment voir les fédérations. Alors, on a été se promener dans les fédérations, voir les bénévoles, voir sur le terrain ce qui se fait de bon, on a été voir les athlètes. Alors, on a fait beaucoup de chemin. On a été aussi se promener dans le coin de Winnipeg pour voir les grandes infrastructures qui peuvent se construire dans ces endroits-là, pour dire que, s'ils le font ailleurs, on peut le faire aussi ici, au Québec. Alors, beaucoup de chemin.

Mme la ministre tantôt parlait des Jeux du Québec, alors on a eu la chance aussi d'aller voir les gens qui, comme des fourmis, travaillent déjà à la planification des jeux, les prochains jeux, les 44e, alors beaucoup de gens déjà au travail sur le terrain. Alors, on s'est promené énormément. Des choses qui me tiennent à coeur, qu'on retrouvait l'année passée évidemment à l'étude des crédits, tous les dossiers qui, je veux dire, n'ont peut-être pas été réglés à 100 %.

L'indexation: on parle tout le temps des problèmes que les fédérations peuvent avoir, que les centres communautaires peuvent avoir. Si, l'année passée, j'ai passé beaucoup de temps, à cette étude des crédits là, à parler des loisirs, cette année, peut-être qu'on va avoir une petite tangente au niveau du sport, mais le loisir pour moi est, je l'ai dit l'année passée, je le répète encore, une chose où on ne doit jamais relâcher, baisser les bras et toujours accentuer le développement.

Le Congrès du loisir cette année, les Jeux olympiques, alors je pense que 2008 sera pour le Québec une année assez charnière. Si, l'année passée, je parlais d'un virage à 90 degrés qu'on pouvait faire avec le congrès, avec les Jeux olympiques, je le pense encore.

Alors, plusieurs, plusieurs visites, plusieurs choses sur le terrain.

Évidemment, une étude de crédits, ça nous amène toujours à parler de chiffres, ça nous amène toujours à poser des questions au niveau des budgets, mais aussi des visions. Je pense que c'est le fun de partager des visions avec les collègues de l'Assemblée nationale, avec la ministre, un peu les visions sur comment qu'on peut voir le sport et le loisir au Québec. Alors, c'est un bel endroit, ici, pour partager ce genre de vision là qu'on peut avoir. On n'a pas toujours les mêmes visions, mais je pense qu'on peut quand même faire un débat constructif.

Je veux prendre quelques minutes, M. le Président, pour parler un petit peu de ma déception que j'ai eue il y a de ça quelques semaines, alors que... puis je veux en parler absolument parce qu'on avait une belle opportunité, je pense, de prendre la balle au bond, parce qu'on a eu un événement... on a vu beaucoup la ministre sortir sur ça, évidemment l'événement des Remparts, des Saguenéens qui ont fait que ça a été un événement extrêmement médiatique où on a assisté... Rappelezvous, je n'ai pas besoin de rappeler les faits, là, les deux gardiens de but, l'incident qui est complètement déplorable. Je pense que c'est un beau moment, je pense, pour la ministre de faire un débat pas uniquement sur cet événement-là, mais faire un débat sur tout ce qui tourne autour de l'éthique, autour de la sécurité, autour du dopage. J'aurais énormément aimé entendre la ministre là-dessus, même pourquoi pas amener le débat ici, à l'Assemblée nationale, convoquer des gens?

Moi, c'est une déception, je pense, que j'avais. Je l'avais invitée, la ministre, à le faire. Bon, malheureusement, ça n'a pas été fait...

#### **Mme Courchesne:** ...pas grave.

M. Légaré: Bon, ce n'est pas grave. Mais je me rappelle la ministre qui disait: C'est un peu la goutte qui a fait déborder le vase, tu sais. Puis, moi, je regardais tous les événements qu'on a eus dans la dernière année au niveau du sport et du loisir, le projet de loi n° 34, rappelez-vous, M. le Président, le projet de loi n° 34, où on avait énormément d'argent qu'on aurait pu garder ici, dans le sport, le loisir, on parle de 60 à 70 millions de dollars, avec, bon, l'abolition du projet de loi, et puis tout ça. J'aurais aimé ça voir la ministre, moi, à cet événement-là. Le cas Geneviève Jeanson, c'est tous des cas comme ça.

Lorsqu'on parlait de fermeture d'arénas, tu sais, la ministre nous disait: Ah! c'est la goutte qui a fait déborder le vase. Mais, moi, j'en ai plusieurs gouttes comme ça qui auraient pu faire déborder le vase aussi. La fermeture des arénas l'année passée, toute cette menace qui entourait ça, on n'entendait pas... on entendait à peine le ministre de la capitale nationale là-dessus. Alors, évidemment, ça fait partie des sujets dont je vais aborder durant cette étude de crédits là. C'est des déceptions que j'ai, moi, personnellement, parce que quel beau moment on aurait eu ici, en cette année de loisir, en cette année de Jeux olympiques, de faire un débat constructif. Et c'est lorsqu'on parle à des anciens athlètes, anciens bénévoles, et on se fait raconter des histoires inquiétantes sur le dopage, sur l'éthique, c'était

un beau moment pour le faire. Et j'imagine qu'on va remettre ce débat-là à plus tard, mais quand même.

Alors, ça me fait bien plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui puis pouvoir, comme je disais, débattre de ces budgets-là et surtout de débattre d'une vision qu'on peut avoir, commune. Alors, on a divisé ça en trois; on a trois, quatre questions par bloc. Alors, ça va me faire plaisir tantôt de parler avec la ministre sur les questions que je peux avoir là-dessus. Merci, M. le Président.

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, merci, M. le député. J'invite maintenant le porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sports et de loisirs et député de Matane à faire ses remarques préliminaires pour un maximum de 10 minutes.

## M. Pascal Bérubé

M. Bérubé: Merci, M. le Président. Vous me permettrez à mon tour de saluer la ministre, de saluer M. le sous-ministre, M. le sous-ministre adjoint, M. le directeur de cabinet et de souligner peut-être d'entrée de jeu que je sais notamment la ministre et le sous-ministre adjoint passionnés de sport à travers leur vie personnelle, à travers leur engagement professionnel, et je pense que c'est un acquis important pour la compréhension des enjeux, et je tiens à le souligner d'entrée de jeu.

Également noter l'intervention de la ministre à l'effet qu'elle a de nombreux mandats, dont celui du sport et du loisir, lui faire remarquer que, dans plusieurs pays dans le monde, le sport est un ministère à lui seul. Et il est à espérer qu'un jour on ait un ministère du sport national qui pourrait inclure la prévention et de nombreux autres aspects de notre vie collective.

Indiquer également la passion du groupe parlementaire du Parti québécois pour le sport. Et historiquement on a toujours été associés à de grands événements, à la pratique du sport tant d'un point de vue compétitif que de participation, partout sur le territoire du Québec, rendre le sport accessible à l'ensemble des familles, et donner des chances égales aux enfants de réussir, de compétitionner également.

Et on le fait également parce que c'est lié à notre identité nationale. On peut voir présentement la fierté qu'on a de supporter une équipe de hockey nationale, le Canadien de Montréal, c'est une grande fierté. Pourquoi on aime le Canadien? C'est une équipe du Québec. Je ne suis pas convaincu qu'on aurait la même passion pour une équipe qui n'a pas un lien affectif avec nous sur le territoire du Québec. Un ancien premier ministre me racontait qu'un universitaire, une fois, lui avait dit que les nations, c'était terminé, ca, qu'il n'y avait plus de frontières, et que ce même universitaire là, lorsque la France avait gagné la Coupe du monde de soccer, l'avait appelé trois fois pour lui dire: La France a gagné! la France a gagné! pour lui montrer qu'il y a un lien entre l'identité et le sport, et c'est lié à notre appartenance.

Souligner qu'à plusieurs reprises le groupe parlementaire du Parti québécois a souligné ce lien-là notamment en appuyant le concept d'Équipe Québec, une équipe qui regrouperait l'ensemble des meilleurs athlètes dans différentes disciplines. C'est le cas présentement avec Porto Rico, c'est le cas avec l'Écosse, entre autres. On pourrait innover de ce côté-là. Que c'est lié également à la santé, à la prévention, que ça développe la discipline chez les gens qui la pratiquent, les saines habitudes de vie, la capacité de travailler en équipe également, comme on le fait à l'Assemblée nationale depuis un peu plus d'un an maintenant, et c'est en ce sens-là que je veux aborder, cet après-midi, les enjeux de sport de différentes facons.

On va parler évidemment de grands enjeux d'actualité mais également des questions dans notre rôle de législateurs, notamment de questionner un certain nombre d'orientations. Parce qu'en matière de sport et de loisir ce qu'on reconnaît surtout au gouvernement actuel, l'initiative la plus éclatante, c'est celle du personnage de Vasy. Vous vous souvenez, M. le Président, du personnage de Vasy, ce personnage bleu, là, qui faisait peur un peu aux enfants et qui a coûté 4 millions de dollars, M. le Président? On a découvert ça à travers les crédits, 4 millions de dollars pour le personnage de Vasy. On ne sait pas ce qu'il est devenu d'ailleurs, on aura peut-être l'occasion de le savoir tout à l'heure. Ne serait-ce que juste les sorties, ça a coûté 88 000 \$, presque 89 000 \$. Alors, je souhaite qu'on puisse le ressortir d'où il est présentement et de nous parler du bilan de cette expériencelà qui est fortement associée au Parti libéral. Alors, je terminerai là-dessus et j'aurai l'occasion, un peu comme mon collègue le député de Vanier, d'y revenir un peu plus tard.

#### Discussion générale

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député. Maintenant, nous allons débuter l'étude des crédits, et je suis maintenant prêt à reconnaître M. le député de Vanier pour une première intervention pour un bloc d'environ 20 minutes.

# État du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

M. Légaré: Merci, M. le Président. Premier bloc peut-être où on parlera d'infrastructures, M. le Président. Alors, Mme la ministre tantôt a mentionné... elle parlait du... le fameux fonds, où on était rendus à un petit peu plus de 300 millions de dollars d'investissement. On a, je crois, je pense, trois ans... trois ans de faits et on a pratiquement, quoi, le trois quarts ou le deux tiers ou le trois quarts d'investi dans ça. Je veux peut-être avoir tout d'abord un petit peu la vision de la ministre sur ça.

Évidemment, on arrive au bout. À un moment donné, on va arriver au bout de ce fonds-là: Où on s'en va? Qu'est-ce qu'on va faire? Est-ce qu'on reconduit ce fonds-là? Est-ce qu'on va le bonifier? Parce que je pense que, dans une des questions qu'on avait envoyées au ministère, mon collègue tantôt en parlait, là, du bonhomme Vasy, je pense que, moi, la réponse aux saines habitudes de vie et tout le développement qu'on peut faire autour du sport et du loisir, M. le Président, bien la réponse est là, au niveau de nos infrastructures, tout ce qu'on fait avec les écoles, les gymnases, les terrains de soccer, tout ce qui tourne autour de ce fonds-là, qui pour moi est une priorité. Alors, juste un petit peu, d'entrée de jeu, là, peut-être poser une question à la ministre, un petit peu

la vision de ce fonds-là et qu'est-ce qu'on va faire. Est-ce qu'on bonifie ou surtout est-ce qu'on va reconduire? Un petit peu avoir la vision, là, de la ministre là-dessus.

• (15 h 40) •

Le Président (M. L'Écuyer): Mme la ministre.

Mme Courchesne: Alors, merci, M. le Président. Bien, d'abord, je me réjouis de constater que le député de Vanier trouve que le fonds est une mine d'or. Effectivement, il y a des petits pépins là-dedans, là, il y a des petites pépites d'or qui ont fait beaucoup de chemin à travers le Québec et pour lesquelles je pense que l'ensemble de la députation est satisfaite des choix aussi qui sont faits pour encourager l'activité physique. Comme vous savez, il reste, en théorie, un an à ce fonds. Il reste quand même des projets sous analyse. Il reste des sommes d'argent à investir dans ce fonds-là. Il y a encore, en toute transparence, beaucoup de projets sur la table auxquels on ne pourra pas répondre, c'est vrai. Donc, les discussions sont amorcées, débutées pour évaluer l'avenir du fonds.

Maintenant, je dois vous dire que, si on regarde les enveloppes comme telles, là, actuellement on est autour d'à peu près 300 millions, quand on calcule les parties... mais, à la fin des investissements, on sera autour de 250 millions, la part du gouvernement du Québec; si on rajoute la part des municipalités ou des promoteurs privés, ce sera un engagement de 500 millions qui aura été investi à l'ensemble du Québec. C'est évident que... vous vous rappelez que ce fonds a été constitué grâce à la... le retour de la taxe sur le tabac notamment, et que ce fonds existe aussi... Au fond, c'est un peu comme si on investissait en quatre ans ce que nous aurions dû investir sur une période de 10 ans. Il faut quand même être conscient de ça. On est un peu victime de notre succès, parce que normalement, dans la gestion comme telle de ce qui est disponible comme argent, ça aurait dû s'étaler sur une période de 10 ans. Mais le gouvernement a fait le bon choix, a fait le choix de ramener cet investissement d'une période de 10 ans sur une période de quatre ans.

Alors, c'est pour ça que nous sommes en train de discuter avec le ministère des Finances notamment, parce qu'il faut avoir cette autorisation des Finances pour voir quelle pourrait être la longévité du fonds ou la possibilité de le reporter. Si vous me demandez: Est-ce que la décision est prise aujourd'hui? La réponse, c'est non, la décision n'est pas prise au moment où on se parle. Pourquoi elle n'est pas prise? Parce que le fonds, la durée du fonds n'est pas terminée et parce qu'il reste encore des projets sur analyse pour les sommes qui restent à investir, alors il faudra suivre l'évolution du dossier au cours des prochains mois.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Vanier.

# Projet d'agrandissement du PEPS

M. Légaré: Je veux rester dans ce sujet-là, un dossier qui, je pense, pour tout le réseau universitaire, pour la capitale nationale, un dossier qui est extrêmement important, c'est le dossier du stade du... le super PEPS. J'ai eu la chance de poser la question à mon collègue... au ministre de la capitale nationale cette

semaine, et c'est un dossier qui est très, très, très important pour moi. C'est un dossier qui avait été lancé en pleine campagne électorale, et ça me faisait bien rire de voir le premier ministre dire qu'il mettait son chapeau... il enlevait son... il mettait son chapeau de premier ministre, puis ça avait été bien drôle de voir ça, en pleine campagne électorale, mais quand même.

Presque un an après, on n'a pas encore de nouvelle de cette infrastructure-là qui est pour moi très majeure. Ce qui est le plus drôle... ce qui est drôle à constater, c'est que ça suit exactement le même sentier que le stade de soccer Chauveau, où on a eu un cafouillage monumental dans ce dossier-là, des ententes avec le fédéral qui ne se signaient pas. Et là je me rends compte qu'on est en train de vivre à peu près le même sentier que le stade de soccer Chauveau. Je crois que c'est extrêmement important, et, lorsque j'ai demandé au ministre de la Capitale-Nationale où on allait prendre cet argent-là, bon, il me disait évidemment que c'était dans le 30 milliards de la ministre, là, des Finances.

Et aussi, dans toutes les questions qu'on a posées au ministère, j'ai eu une note à l'effet que... et là je veux me faire rassurer au plus vite, au niveau qu'on pourrait... la possibilité de déposer ça dans le fonds... le fonds des installations sportives. Et, bon, évidemment, le ministère n'a commandé aucune étude, l'université a demandé au gouvernement, dans le cadre du projet de soutien aux installations sportives, une aide de 32,5 millions pour le projet, si le gouvernement autorisait la demande... bon, etc.

Est-ce qu'on va aller chercher cet argent-là dans le fonds des installations sportives pour l'infrastructure qui est le PEPS de l'Université Laval ou, comme disait mon collègue de la capitale nationale, le ministre de la capitale nationale, on va le prendre dans le 30 milliards? Parce que, là, je veux me faire rassurer, là, sur ce dossier-là, là.

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mme Courchesne: D'abord, je veux remercier le député de Vanier, M. le Président, de me donner l'occasion, là, de remettre les pendules à l'heure. Quand je l'entends nous dire, là, que ce dossier-là est comme Chauveau puis que c'est un cafouillis, regarde: Chauveau, là, il n'y a pas eu de cafouillis, puis ça a été annoncé. Et puis, dans le cas de ce dossier-là, je veux lui dire, là, que le premier qui a manifesté sa priorité pour ce dossier-là, c'est le premier ministre du Québec fait une annonce puis que le premier ministre du Québec dit: Moi, je veux que ce dossier-là soit réalisé dans l'intérêt de toute la population de la ville de Québec, bien je pense que ça, c'est un geste qui est très sérieux puis c'est un geste qu'on doit prendre au sérieux.

Ça fait que, moi, je dois vous dire aujourd'hui que le dossier de l'Université Laval, il est prêt, puis il est prêt depuis longtemps. Le dossier de l'Université Laval, il n'a jamais fait l'objet d'un cafouillis, bien au contraire. Alors, M. le Président, ce que je veux dire, c'est que, nous, du gouvernement du Québec, nous avons accepté, par décret, notre position sur le dossier Chantiers Canada, parce que le gouvernement fédéral doit investir dans ce dossier-là. Donc, en ce moment et depuis plusieurs,

plusieurs, plusieurs semaines, la balle, elle est dans le camp du fédéral. Nous, on a dit clairement quelles étaient les conditions et quelle était la façon de signer l'entente avec le gouvernement fédéral, dans le dossier de Chantiers Canada.

Moi, M. le Président, là, je conseillerais fortement au député de Vanier, là, de mettre toute la pression requise sur les ministres fédéraux qui sont ici, dans la ville de Québec, hein? On a vu le premier ministre du Canada avec le chef de l'opposition officielle à Rivière-du-Loup, hein? On a vu ça, là, il y avait des belles photos dans le journal. Ça aurait été le temps, là, de parler du dossier de l'Université Laval. Ils ont mangé ensemble, ils se sont vus pendant plusieurs heures, ça aurait été le temps de parler de l'importance de signer l'entente sur Chantiers Canada.

#### Une voix: ...

**Mme Courchesne:** Il n'aime pas ça! M. le Président, il veut que j'arrête, là.

# Le Président (M. L'Écuyer): ...

# Une voix: ...

Mme Courchesne: Mais ce que je veux vous dire, là, très honnêtement, le dossier, là, il est prêt depuis plusieurs, plusieurs mois. Puis, nous, on travaille très, très fort pour signer cette entente avec le gouvernement fédéral sur Chantiers Canada, et l'entente va se signer. Les négociations vont bon train, ma collègue ministre des Finances fait un excellent travail dans ce dossier-là, ça va se signer, et c'est évident qu'aussitôt qu'il y aura une signature sur cette entente-là mon collègue ministre de la Santé, responsable de la capitale nationale, va s'empresser de procéder à une annonce, qui est importante pour tout le monde: qui est importante pour le gouvernement du Québec, qui est importante pour les députés de la capitale nationale, mais c'est surtout important pour toute la population de la ville de Ouébec et des environs.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Vanier, porte-parole en matière de sports et de loisirs.

M. Légaré: Alors... Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'avec Chantiers Canada on a annoncé plein de choses, on a annoncé le musée, on a annoncé un paquet de choses. Je ne sais pas pourquoi que le PEPS ne se signe pas, ne se fait pas. Lorsque Mme la ministre me dit qu'elle allait convaincre, qu'elle allait convaincre les ministres au fédéral, il y en a un à convaincre, c'est le ministre des Transports, des Infrastructures et de la Collectivité. Ici, au Québec, évidemment on fait toujours les choses différemment, on a la ministre des Finances.... Cette fameuse entente là qui doit se signer au plus vite... mais on peut annoncer «conditionnelle». On l'a déjà fait.

Mme Courchesne: Non.

• (15 h 50) •

M. Légaré: On l'a fait avec le musée. J'entends la ministre dire non, là. On l'a fait avec le musée, là, ça fait, quoi, un mois à peu près. On peut signer ça conditionnel. Ça ne se fait pas. Je ne comprends pas.

Cette entente-là, elle doit se signer, premièrement, au plus vite, puis là c'est encore une fois la même façon qu'on a réglé le stade de soccer Chauveau. On envoie ça: Ah! c'est le fédéral, puis qu'il aille convaincre le fédéral. Elle est en train de faire une péquiste d'elle-même, M. le Président. C'est encore de la faute du fédéral.

#### Des voix: ...

M. Légaré: C'est toujours de la faute du fédéral, alors que cette entente-là est dans les bureaux ici, des ministres, puis là on doit mettre trois, quatre noms sur cette entente-là, puis là on retourne ça au fédéral, puis on remet ça ici, puis on tasse les virgules. Si ce dossierlà est une priorité et si ce dossier-là est une priorité du premier ministre, ça fait un an, il ne s'est rien passé. Pas d'annonce. Quand? Quand on va annoncer ça?

Puis là je ne vous ai pas parlé des dépassements de coûts, M. le Président. On est rendus à quoi au niveau des dépassements de coûts? Est-ce qu'on a des chiffres? Est-ce qu'on a fait une évaluation, un an plus tard, des dépassements de coûts? On est rendus à quoi, là? Et je veux juste me faire rassurer. C'est bien le 30 milliards, c'est avec Chantiers Canada. Parce que cette note-là, ici, me disait que, bon, éventuellement on allait peut-être autoriser cette... Ça fait que la note finalement, ce n'est pas bon, c'est vraiment Chantiers Canada?

# Le Président (M. L'Écuver): Mme la ministre.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, moi, je vais vous dire une chose, hein? J'écoute le député de Vanier, puis je comprends que c'est urgent, puis je comprends qu'on veut faire des annonces. Mais jamais le gouvernement libéral du Québec va troquer les intérêts et les compétences du Québec contre quelconque projet. Et, moi, je vous dit qu'elle va se signer, cette entente-là, mais elle va se signer en respectant les compétences et les juridictions du Québec. On ne créera pas de précédent dans la signature d'une entente, je regrette, parce que ça, c'est l'intérêt national du Québec, c'est l'intérêt suprême du Québec. Et, quand on parle de signature d'entente fédérale-provinciale, ce n'est pas quelque chose qu'on prend à la légère.

Cela dit, nous sommes tout à fait confiants que nous réussirons la négociation sur les quelques aspects qu'il reste à régler pour pouvoir signer cette entente Chantiers Canada. C'est trop facile de traiter ça avec désinvolture et légèreté, puis il faut que ça se signe. Oui, il faut que ça se signe, mais il faut que ça se signe dans le cadre du respect de nos juridictions et de nos compétences. Et c'est ce que nous défendons, c'est ce que nous faisons, et c'est ce que nous obtiendrons.

Cela dit, M. le Président, je veux dire au député de Vanier que l'investissement qui sera fait de la part du ministère de l'Éducation, de Loisir et Sport sera effectivement fait à partir du fonds et non pas à partir du 30 milliards, et ce sera fait parce que nous sommes vers la fin de ce qu'il reste à investir, et là, par le biais du montage financier qui est présenté, nous pouvons tout à

fait faire cet investissement-là à travers le fonds, sans rendre... sans enlever de... de... sans... sans... Excusez-moi, hein, je suis encore dans l'Éducation, là, vous n'avez pas idée comment je suis encore dans les crédits de l'Éducation, je m'excuse, je cherche mon mot: sans pénaliser, c'est le mot que je cherchais, les projets qui sont actuellement à l'étude.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Vanier.

M. Légaré: Merci, M. le Président. Alors, j'ai bien compris qu'on va prendre le 32,5 millions dans le fonds des installations sportives. Alors qu'on met autour de 24 millions par année pour tout le Québec, je veux avoir des explications là-dessus. J'espère qu'on n'ira pas enlever de l'argent au fonds des grands événements. Je veux avoir la... je veux voir comment qu'on va orchestrer ça. Parce que, si on met autour... Tu sais, j'essaie de le regarder comme ça: si on met autour de 24 millions par année dans un... puis là on en enlève 32,5, je ne sais pas, je veux des explications là-dessus, là. Et est-ce qu'on va... Puis une question que j'ai: Est-ce qu'on va toucher au fonds des grands événements? Merci, M. le Président.

Le Président (M. L'Écuyer): Terminé? Alors, Mme la ministre.

**Mme Courchesne:** M. le Président, en toute transparence, la réponse, c'est oui. Nous allons prendre en partie, en partie dans les grands événements et en partie dans le fonds des... dans le fonds des infrastructures sportives et récréatives.

Le Président (M. L'Écuyer): M. le député de Vanier. Merci, Mme la ministre.

M. Légaré: Je suis complètement renversé. Je suis complètement renversé de voir cette décision-là. On a, au Québec, avec la ministre des Finances, une possibilité, et je me rends compte qu'on va vider le fonds.

Mme Courchesne: ...

# Financement de grands événements sportifs

M. Légaré: La partie du Québec, qu'est-ce qui va arriver? Moi, personnellement, là... Puis, en plus, là on vient de me confirmer qu'on allait toucher au fonds des grands événements. M. le Président, je suis renversé.

Mme Courchesne: M. le Président...

M. Légaré: Parce que... Il me restait deux points, un point assez... assez intéressant, puis je vais... je pense que je vais en parler tout de suite, parce que mon dernier point était le fonds des grands événements.

Tantôt, on l'a dit, c'est une mine d'or. Ce n'est pas compliqué. Le fonds des grands événements, pour moi, là, c'est du développement économique. Lorsqu'on regarde un événement sportif et on voit toutes les retombées économiques qu'on peut avoir pour le Québec, qui est hallucinant, lorsqu'on regarde les Américains qui

viennent chez nous pour des événements... lorsqu'on regarde Skate Canada qui est venu, le curling, le championnat, c'est du développement économique, c'est des modèles, c'est une mine d'or, et là on est en train de me dire qu'on va aller chercher de l'argent dans ce fonds-là.

Puis mon autre dernier point, en terminant, parce que je n'aurai probablement pas le temps...

# Le Président (M. L'Écuver): Oui, parce que...

M. Légaré: Exactement. Mais je veux qu'on parle de Roberval un petit peu, parce que Roberval vient évidemment, sur cette infrastructure-là, dans ce fonds-là, vient d'avoir les... être donné Hockeyville, et, pour moi, étant... je m'occupe de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, je peux vous dire que j'étais bien content pour Roberval, et je veux savoir, là, est-ce que la ministre a déjà parlé avec les gens de Roberval pour évidemment donner un petit coup de main à Roberval pour présenter cet événement-là? Moi, je pense que c'est quelque chose de gros que Roberval a eu. Bravo aux gens de Roberval, c'est vraiment génial. Je veux savoir si la ministre est déjà en contact avec ces gens-là. Alors, qu'elle me donne une opinion sur le fonds des grands événements et aussi Roberval.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député. Alors, Mme la ministre, vous avez moins de deux minutes pour répondre.

Mme Courchesne: Moins de quoi?

Le Président (M. L'Écuyer): De deux minutes pour répondre...

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, je veux répondre. On va encore remettre les pendules à l'heure, là, parce que je vois que le député de Vanier, là, écoute, ça l'inquiète trop, beaucoup trop. Parce que les grands événements au Québec, là, on les a tous supportés, puis on va tout continuer à les supporter, incluant Roberval. J'espère que ça, c'est clair.

Il y a, dans le fonds des grands événements, 6 millions de dollars. D'accord? Nous investissons par année, là, on s'entend, nous investissons par année environ 2 millions à 3 millions de dollars. Pourquoi investissonsnous 2 millions à 3 millions de dollars sur 6 millions? Pourquoi reste-t-il 3 millions de dollars par année de non investis? Je vais vous l'expliquer. Parce que, moi, j'ai bien entendu, M. le Président, les déclarations du député de Vanier qui veut avoir 52 événements mondiaux par année. C'est totalement impossible! C'est un par semaine, M. le Président. C'est...

M. Légaré: C'est des événements sportifs.

Mme Courchesne: Non, non!

M. Légaré: Citez-moi comme il faut.

Mme Courchesne: Non, non, vous avez dit mondiaux...

M. Légaré: Commencez pas ça, là!

 $\label{eq:mme} \mbox{\bf Mme Courchesne: ...} \mbox{internationaux, que vous avez dit.}$ 

M. Légaré: Je sais que vous êtes bonne là-dedans,
 là.

**Mme Courchesne:** M. le Président, je m'excuse, là, mais c'est mon temps de parole. M. le Président, j'apprécierais.

Le Président (M. L'Écuyer): Oui, madame, c'est votre temps de parole. M. le député de Vanier, s'il vous plaît, je vous de demanderais, là...

# M. Légaré: Oui...

Le Président (M. L'Écuyer): À l'ordre. Alors, continuez, Mme la ministre.

Mme Courchesne: Donc, il faut, pour avoir des événements internationaux, avoir les fédérations internationales qui effectivement sollicitent ces événements-là. Et je mets au défi le député de Vanier de dire quel événement international, mondial, canadien, provincial nous n'avons pas supporté ou soutenu au Québec: il y en a zéro. Tous ceux qui viennent au Québec, nous les soutenons, et nous allons continuer.

Alors, avant de crier au drame, là — parce que l'ADQ voit des drames partout — moi, je vous dis que nous allons continuer à soutenir les événements internationaux, les événements importants, et que nous avons la marge de manoeuvre financière pour soutenir aussi l'investissement du projet de l'Université Laval, du PEPS, sans mettre en péril aucun événement international ou un événement important, et Roberval sera soutenu.

Alors, je mets en garde, je mets en garde le député de Vanier de crier aux situations dramatiques là où il n'y en a pas. Qu'il me fasse la démonstration de ce que nous ne soutenons pas, au Québec, actuellement comme événement. Je le mets au défi de nous dire quel événement qui s'en vient qu'on ne soutiendra pas, quel événement qui s'annonce que nous ne soutiendrons pas. Je le mets au défi de me nommer ces événements.

#### • (16 heures) •

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Alors, maintenant, nous passons avec le député de Matane pour une période d'environ 15 minutes.

M. Bérubé: Merci, M. le Président. J'ai bien écouté la ministre et je me rends compte qu'elle est plus affirmative que la note qu'on a, à travers les documents qu'on a demandés, qui indique que, si le gouvernement du Québec autorisait la subvention demandée de 32,5 millions de dollars — là, je comprends, là, je vais prendre les mots de la ministre — que c'est une réelle volonté d'investir de ce côté-là. Je noterai également que la présence importante de députés du Parti conservateur dans la région de la Capitale-Nationale n'aide en rien l'avancement de dossiers comme celui-là. Alors, j'invite très amicalement mon collègue résident de la région de Québec à évaluer toutes les options disponibles lors du prochain scrutin fédéral.

#### Financement de la rénovation d'arénas

Ceci étant dit, si vous me permettez, M. le Président, on pourrait faire une mise au jeu, de notre côté, avec le dossier hockey, et particulièrement arénas. Alors, l'Assemblée nationale est hockey présentement, et on n'y fera pas exception. Alors, les arénas sont des lieux importants pour les Québécois et les Québécoises. Ils sont au centre de notre vie collective. C'est des lieux évidemment de pratique sportive, des lieux de rassemblement également pour les communautés, des lieux de diffusion culturelle, même des lieux importants en temps de sinistre, par exemple. Dans des petites localités, c'est un carrefour important de notre vie associative, de notre vie collective, et il nous importe, nous, d'avoir des centres sportifs, des arénas, quels que soient leurs noms, en bonne santé, qui sont actifs et qui sont en bon état.

Ceci étant dit, selon l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives, 80 % des arénas ont besoin de rénovations majeures. C'est près de 350 au Québec. Le président de l'association, M. Paul Hurtubise, de la ville de Rouyn-Noranda, a lancé un cri d'alarme. J'avais posé une question à la ministre l'automne dernier. Les demandes représentent 700 millions de dollars, c'est énorme, on en conviendra, puis le programme qui relève du ministère compte pour 24 millions de dollars. Évidemment, il y a d'autres façons d'aller chercher des fonds, j'y reviendrai.

Je veux, à travers les questions que je vais poser, savoir un peu comment on va concilier ces demandes importantes là avec les fonds disponibles, comment on pourra le faire, parce que, dans le dossier des infrastructures, quant à moi, il faut inclure les arénas. C'est très important. Est-ce qu'on pourra — le député de Vanier avait commencé le travail là-dessus — est-ce qu'on pourra les financer? Parce que, chaque année, ça empire. Il y a des dalles réfrigérées à réparer, il y a des estrades, il y a des endroits où ça se fissure. On n'aimerait pas que des gradins finissent par se fissurer, voire s'effondrer éventuellement. Sans tomber du côté alarmiste, il y a des endroits où c'est... Puis, vous le savez, il y a au moins eu un cas où il a fallu intervenir du côté de votre ministère. Donc, comment on va concilier ça?

C'est un peu partout au Québec. Je vous donne un exemple par hasard: ville de Matane, un dossier qui est arrivé à votre ministère cette semaine. C'est 4 millions de dollars pour rénover le Centre sportif Alain-Côté, et la ville de Matane, dans une sortie à Radio-Canada la semaine dernière, indiquait qu'elle est à faire des choix même pour la suite des choses: Est-ce qu'elle va conserver ces infrastructures ou elle pourra les remettre à niveau? Donc, vous voyez les choix déchirants des petites localités comme la ville de Matane.

Évidemment, il y a d'autres programmes. Il y a le FIMR, volet 3, qui permet de faire un certain nombre de travaux. Je prends l'exemple de la ville de La Pocatière, comté de Kamouraska-Témiscouata de votre collègue Claude Béchard... oups! Kamouraska-Témiscouata, et où on a réussi un partenariat fédéral-provincial-municipal et milieu.

Alors, ce que j'aimerais savoir, c'est: Comment on concilie les demandes importantes, qui sont en croissance, au ministère de l'Éducation, Loisir et Sport avec les fonds disponibles, dans une première partie, puis aussi

combien de projets sont, disons, en développement avec le FIMR 3, puis comment se passe la relation avec le gouvernement fédéral jusqu'à maintenant quant au volet 3 en particulier qui permettrait de réaliser un certain nombre de projets?

# Le Président (M. L'Écuyer): Mme la ministre.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, vous me permettrez, avant de répondre directement au député de Matane, de relever *La Presse canadienne* du dimanche 13 janvier 2008: «Le député de Vanier déplore que le Québec, qui possède de bonnes installations sportives, ne sache pas les exploiter. [Il ne souhaiterait pas moins de] 52 championnats du monde — du monde — sur le territoire de la province, pour les 52 semaines de l'année.» Probablement qu'il est dans...

#### M. Légaré: ...

Le Président (M. L'Écuyer): M. le député de Vanier, je vous rappelle l'article 36: «Aucun député ne peut interrompre celui qui a la parole, sauf pour faire un rappel au règlement, signaler le défaut de quorum ou attirer l'attention sur une violation de droit ou de privilège.» Alors, on va continuer quand même en respectant l'article 36. Alors, Mme la ministre.

**Mme Courchesne:** Probablement que le député de Vanier va nous dire qu'il est dans le club des malcités, mais je rappelle aux parlementaires qu'il y a, dans le monde, 83 championnats...

#### Une voix: ...

Le Président (M. L'Écuyer): C'est ça. J'aimerais ça, Mme la ministre, que vous répondiez à la question.

**Mme Courchesne:** ... — oui, tout à fait, j'achève — 53 championnats du monde, difficile d'en avoir 52 au Ouébec.

Le Président (M. L'Écuyer): Parce que j'ai quand même monsieur...

**Mme Courchesne:** Alors, M. le Président, pour répondre au député de Matane, il y a 80 millions d'investissement dans les arénas et il y a une aide autorisée de 38 millions. Ça, ça représente à peu près 33 projets à travers le Québec.

C'est évident, M. le Président, qu'à 700 millions de prévisions strictement pour les arénas vous comprendrez que ni le fonds des infrastructures ni le FIMR ne vont pouvoir soutenir un tel niveau de demandes. Ça va être très difficile, nous sommes très conscients de ça. Alors, c'est pour ça qu'il faut continuer. Et je pense qu'il faut regarder, dans une population, que ce n'est pas toute la population qui fréquente les arénas. Non, c'est beaucoup, vous avez raison, mais il y a des populations qui veulent des terrains de soccer, il y a des populations qui veulent des piscines. Je suis très préoccupée par des piscines, entre autres, qui doivent être rénovées, parce qu'il y a une question de santé publique qui est importante.

Donc, dans ce sens-là, je suis très consciente et j'entends bien le besoin, mais il va falloir qu'on le fasse... qu'on prenne la décision: Est-ce que... et en combien de temps? Moi, je pense qu'on va passer à travers sur une période peut-être de 10 ans. Peut-être qu'on va... sur une période de 10 ans, on serait capables, i on reconduit le fonds, si effectivement il y a... Mais il n'y a pas tant d'argent que ça dans le FIMR. Le fédéral, j'ai répondu, M. le Président, tout à l'heure, j'ai répondu, parce que ça passe maintenant, avec le fédéral, par Chantiers Canada, volet 3, et volet 3, ce n'est pas tant d'argent que ça par année, là.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Matane.

M. Bérubé: Oui, vous me permettrez de compléter et peut-être d'indiquer qu'au ministère on ne fait aucune compilation de l'achalandage des centres sportifs au Québec, c'est précisé dans vos documents. Je vous invite, à l'avenir, en collaboration avec les municipalités, à pouvoir évaluer... justement pour mieux faire une meilleure prévision des allocations aux différentes municipalités, à s'attarder à cette question-là.

Évidemment, comme dans bien d'autres enjeux, on est un peu à la merci de l'argent fédéral, l'argent fédéral qui est beaucoup plus abondant, qui est notre argent, vous le savez, et qui met un droit de veto un peu sur un ensemble de projets: c'est le cas du PEPS, c'est le cas également des arénas et c'est le cas d'autres enjeux auxquels j'évoquerai tout à l'heure. Je pense que la ministre conviendra que, si elle avait l'ensemble des ressources financières qui sont envoyées, au point de vue de la fiscalité, puis si on était un État souverain, on aurait l'ensemble des ressources pour intervenir, Mme la ministre. Je suis convaincu qu'on peut en convenir. Mais encore une fois on voit bien là que le régime actuel fait en sorte que les choix prioritaires des Québécois sont toujours en attente du financement fédéral. En voilà une démonstration éclatante encore une fois. Et je le réitère parce que, dans l'ensemble des secteurs de l'activité économique du Québec ou de développement, on est en attente d'argent qui n'est pas l'argent d'un gouvernement mais l'argent des citoyens qui s'en va à Ottawa et qui ne revient pas dans la quotidienneté de ce qu'on veut faire.

#### Des voix: ...

M. Bérubé: J'entends des commentaires. Moi, je vous fais cette démonstration-là. Vous le voyez, ça fait deux enjeux où on est à la merci de l'argent du gouvernement fédéral. C'est comme ca.

Je vais amorcer... Combien il me reste du temps, M. le Président?

Le Président (M. L'Écuyer): Il vous reste exactement sept minutes.

#### Malbouffe dans les centres sportifs

M. Bérubé: Sept minutes. On va continuer dans les arénas. Je veux saluer l'initiative du ministère de l'Éducation quant au dossier de la malbouffe dans les écoles. Et, à certains endroits, la greffe s'est bien faite, à d'autres endroits, c'est souvent les jeunes qui se

plaignent du manque de variété au niveau de l'alimentaire. Je pose la question: Où on en est quant à la possibilité d'extensionner cette politique-là aux arénas? Mme la ministre sait très bien que, dans plusieurs arénas québécois, vous en avez fréquenté, ce n'est pas toujours idéal, ce qu'on retrouve, et il y a un nombre de jeunes important qui s'y rendent. Alors, je voulais avoir une information là-dessus. Il y a plusieurs études qui ont été faites, notamment en Outaouais, sur la malbouffe dans les arénas.

Vous savez qu'il y a certaines municipalités présentement qui envoient des avis... En fait, le ministère envoie des avis à certaines municipalités leur disant qu'il ne doit pas y avoir de restauration rapide dans des périmètres autour des écoles, mais on n'a rien côté... pour ce qui est des centres sportifs. Ça se retrouve même par des concessionnaires à l'intérieur.

Donc, je voulais avoir peut-être un état de situation là-dessus. Est-ce qu'il y a une volonté du gouvernement actuel d'intervenir dans les centres sportifs mais dans d'autres lieux également fréquentés par des jeunes, notamment des plateaux sportifs?

• (16 h 10) •

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député. Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, lorsque nous avons fait l'annonce sur les saines habitudes de vie et notamment la malbouffe, nous avons bien indiqué que nous procédions à des séries de discussions et négociations avec les unions municipales, parce qu'il faut bien comprendre que les arénas n'appartiennent pas au gouvernement. Ce n'est pas du tout la même situation que les écoles, par exemple, qui sont financées par le gouvernement. Ce n'est quand même pas le cas dans les arénas. Donc, je pense qu'il serait plus bénéfique qu'on puisse arriver à une entente avec les municipalités pour que les municipalités décrètent elles-mêmes que, dans leurs lieux voués à la pratique de l'activité physique, il n'y ait plus de malbouffe.

Cela dit, ce qu'on s'aperçoit, c'est qu'il y a un effet boule de neige en ce moment. Par exemple, Blainville a banni la malbouffe de ses arénas; Lac-Etchemin a banni la malbouffe de ses arénas; je sais que ville Laval y songe. Donc, je n'ai pas l'inventaire exhaustif de toutes les villes qui en ce moment s'apprêtent à bannir la malbouffe, mais ce que nous sentons... D'abord, la demande des familles est certainement là, mais on s'aperçoit, là, qu'il y a un effet d'entraînement par rapport à ce phénomène-là, et je crois que nous devons continuer de le saluer, de féliciter effectivement les municipalités qui prennent de telles initiatives.

Mais je peux vous dire que de notre côté, par le biais de la concertation et des discussions, il se pourrait qu'on arrive à des ententes qui...

Une voix: ...

**Mme Courchesne:** Oui, absolument. En tout cas, c'est notre volonté. C'est notre volonté, et nous travaillons dans ce sens-là.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Matane.

M. Bérubé: Juste compléter, deux minutes.

Le Président (M. L'Écuyer): Oui, vous avez deux minutes, trois minutes.

# Publicité sur les réalisations gouvernementales

M. Bérubé: Rapidement. M. le Président, hier, j'écoutais les débats entre le premier ministre et le chef de l'opposition, la chef de la deuxième opposition. Il était notamment question de la visibilité que le gouvernement essaie d'avoir partout sur le territoire à travers les annonces qu'il fait, puis le sport ne fait pas exception. Je veux vous parler d'un cas qui est la municipalité de Preissac, en Abitibi. Alors, je veux vous lire un extrait, je ne sais pas si... Je peux le lire, hein? Ça, c'est le directeur général qui parle: «Tel que discuté lors d'une récente conversation téléphonique, je vous informe que nous avons reçu, le 1er février dernier, un panneau avec poteaux pour souligner la contribution du gouvernement du Québec à l'agrandissement de notre complexe récréatif ainsi qu'une facture au montant total de 615,17 \$, dont copie vous est envoyée par télécopieur, sur laquelle apparaît...

«Sur réception de la facture, j'ai communiqué avec le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport et de leur préposé. Il m'a rappelé m'informant que nous avions accepté une dépense dans le cadre de cette convention d'aide financière — ce qu'il ignorait — et ça indique — entre guillemets — "à produire selon les spécifications de la ministre, à installer sur réception, au début des travaux, et à maintenir jusqu'à la fin des travaux un panneau de chantier qui fait état de la participation financière"», donc aux frais de la municipalité.

Il y a eu des échanges avec le ministère, ils ont échangé. Mais tout ça pour vous indiquer que les municipalités... une toute petite municipalité dans ce cas-là a dû payer pour contribuer à la visibilité du gouvernement du Québec. Il y a d'autres cas également, je pourrais en citer plusieurs autres, peut-être que mes collègues autour de la table ont d'autres exemples, mais ce cas-là démontre qu'on est tellement enthousiastes quant à la volonté d'afficher les annonces gouvernementales qu'on demande même aux municipalités de contribuer, M. le Président. Alors, je voulais savoir si la ministre était au courant de ce cas-là en particulier.

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, Mme la ministre, il vous reste deux minutes pour répondre.

Mme Courchesne: Il reste combien de temps?

Le Président (M. L'Écuyer): Deux minutes.

Mme Courchesne: Oui. Alors, je vais dire, oui, je suis au courant de ce cas-là. Il a fait l'objet des manchettes. Mais je veux juste rappeler au député de Matane que cette exigence-là du programme, elle est clairement, clairement indiquée à la section 12 du formulaire de présentation du projet. C'est clairement indiqué. Il n'y a pas de surprise pour personne.

Une voix: ...

Mme Courchesne: Bien oui, mais c'est clairement indiqué, il faut lire le formulaire, puis c'est là. C'est la section 12 du formulaire de présentation d'un projet. On n'est quand même pas le premier gouvernement qui veut informer les contribuables des investissements que nous faisons. Je me rappelle très, très, très bien du gouvernement du Parti québécois qui a vraiment inondé le Québec avec les annonces Agir. On se rappelle de ça. Dans ce cas-ci, effectivement, la municipalité qui accepte de recevoir une subvention du ministère accepte les conditions, les exigences qui figurent au formulaire, et le gouvernement... Ça fait partie des dépenses admissibles, ça fait partie des dépenses admissibles. C'est financé à 50 %; ça coûte un gros 600 \$ divisé par deux.

Donc, je crois que toute la population réclame la transparence de la gestion des fonds publics.

#### M. Bérubé: M. le Président.

Mme Courchesne: Alors, quand on fait de l'information et de la communication, ça ne fait pas encore parce c'est fait avec... Bon, écoutez, il n'y a pas de formule magique par rapport à ça, mais je peux vous dire que c'était clairement indiqué au formulaire de présentation et qu'il n'y a aucune mauvaise surprise.

M. Bérubé: M. le Président, je veux juste compléter...

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre.

M. Bérubé: Je sais qu'il reste quelques secondes.

Le Président (M. L'Écuyer): Oui, de toute façon, ça va être imputé sur votre temps. Alors, à ce moment-là...

M. Bérubé: Le ministère se prend une cote sur les annonces qu'il fait.

#### Une voix: ...

M. Bérubé: Bien, dans ce cas-là, c'est 616\$ pour Preissac. C'est une toute petite municipalité, il n'y a pas énormément de marge de manoeuvre, ça fait une différence des fois. Moi, j'ai des municipalités de la même population que cette municipalité-là, puis ca fait une différence. Et manifestement ce n'était pas tellement clair. Parce que je prends la bonne foi du directeur général de Preissac, puis j'imagine que ce n'était pas ce qui était mis en question par la ministre, puis je ne doute pas de sa bonne foi là-dessus, mais combien d'autres cas comme celui-là? J'en ai quelques autres, on pourra peut-être y revenir un peu plus tard. Mais le ministère se prend une cote sur les annonces pour se faire rembourser une partie. Donc, il va falloir soustraire ça à chaque fois. J'espère que ce sera plus clair pour l'année prochaine, mais ça m'apparaît un peu particulier.

C'est comme les annonces qu'il y avait, là, *Vos impôts font du chemin*, là. J'ai vu ça, là, dans mon comté à plusieurs reprises, donc... Bien, en tout cas, c'est peutêtre un peu plus clair que le bonhomme Vasy, hein, le programme Agir qui était annoncé. D'ailleurs, ça a donné des résultats, ce qui permet au gouvernement actuel de

faire plusieurs annonces partout au Québec. Merci, M. le Président.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député de Matane. Alors, Mme la ministre, est-ce que vous voulez réagir à ces propos? Non. Nous passons maintenant au bloc de temps réservé aux députés ministériels pour environ 13 minutes. Alors, Mme la députée de Gatineau.

#### Aide à la tenue des Jeux du Québec

Mme Vallée: Alors, merci, M. le Président. Permettez-moi de vous saluer cet après-midi, de saluer les collègues avec qui nous entamons cette étude des crédits. Et j'aimerais saluer également l'équipe du ministère qui accompagne la ministre. Certains d'entre eux nous accompagnent depuis trois jours dans l'étude des crédits du secteur Éducation également.

Lorsque j'ai été... lorsqu'on m'a en fait nommée adjointe parlementaire à la ministre de l'Éducation, du Loisir, du Sport et de la Famille, je dois avouer que j'ai été étonnamment surprise de la quantité de dossiers qui impliquaient Mme la ministre, et l'impact sur nos jeunes. En fait, vous êtes un petit peu, Mme la ministre, la ministre des jeunes, la ministre de la jeunesse, la ministre de la relève, parce que c'est également la relève sportive, la relève au niveau de l'éducation, la relève au niveau de la famille. Et, aujourd'hui, cet après-midi, nous avons devant nous un exemple flagrant, avec les questions qui ont été soulevées respectivement par le député de Matane, le député de Vanier.

Nous avons touché les grands événements sportifs. J'aimerais justement soulever un des événements sportifs qui est marquant pour la jeunesse du Québec et pour lequel notre gouvernement s'implique, il s'agit des Jeux du Québec. En août dernier, j'ai eu la chance, j'ai eu l'occasion de me rendre à Sept-Îles et de rencontrer le comité organisateur, de rencontrer certaines délégations de jeunes qui ont participé aux Jeux du Québec. Les Jeux du Québec sont un événement majeur pour la relève sportive. C'est un événement également, comme le disait si bien le député de Vanier, c'est un événement de développement touristique, c'est un événement promotionnel pour les régions du Québec. Je tiens d'ailleurs à souligner encore la participation exceptionnelle des bénévoles qui ont donné du temps sans compter à l'organisation des jeux de Sept-Îles et encore souligner le travail fantastique du comité organisateur.

C'est à Blainville, Rosemère et Sainte-Thérèse qu'aura lieu la finale des jeux d'hiver 2009, et évidemment j'ai été très fière d'apprendre que la ville de Gatineau avait été sélectionnée pour la finale qui aura lieu à l'été 2010.

Alors, ce sont des événements majeurs, et j'aimerais, Mme la ministre, que vous nous indiquiez quel type de soutien offre notre gouvernement pour les villes qui sont sélectionnées, qui seront sélectionnées. Alors, je comprends qu'il y a des soutiens... il doit y avoir un certain soutien pour les aménagements des infrastructures sportives, mais je comprends également qu'il y a d'autres programmes, dont des programmes qui valorisent l'esprit sportif. Alors, j'aimerais, Mme la ministre, savoir de quelle façon notre gouvernement s'implique dans la promotion du sport chez les jeunes et

dans la promotion de ces événements de grande envergure que sont les finales des Jeux du Québec.

• (16 h 20) •

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, merci, Mme la députée de Gatineau. Alors, Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mme Courchesne: Alors, merci, M. le Président. D'abord, nous avons eu l'occasion de féliciter la ville de Gatineau, hein, qui a remporté justement les jeux de 2010. Je pense que la région de l'Outaouais va vivre un bel événement, va avoir un bel été.

Et on rencontre toujours des gens qui ont participé une fois dans leur vie à ces événements-là dans leur ville, leur région, puis ça les marque pour la vie tellement c'est une activité qui est intense. Mais c'est surtout une activité qui pour nos jeunes change leur vie à eux et à elles aussi.

Habituellement, parce que ça peut varier, hein, les sommes que nous investissons, mais les jeux sont soutenus aux opérations; aux opérations, c'est-à-dire pour le moment où les jeux se déploient. On investit aussi dans ce qu'on appelle les petites infrastructures: le matériel. Ca peut être faire une pelouse, ça peut être... c'est tout ce qui sert de soutien à l'organisation de certains sports comme telle. On investit aussi dans le transport des jeunes parce qu'on doit favoriser l'accessibilité de tous les jeunes qui veulent participer aux jeux ou qui se sont qualifiés pour participer aux jeux. Il n'est pas question qu'un seul jeune, peu importe où il habite au Québec, ne participe pas parce qu'il n'a pas les moyens de s'offrir le transport ou n'a pas le transport. Ça, pour nous, c'est une règle d'or, puis c'est une règle d'or pour Sports-Québec aussi, l'organisateur de ces jeux. Et donc l'accessibilité, le statut social, l'endroit où on habite ne doit jamais être un frein à la participation lorsqu'un jeune ou une jeune s'est qualifié. Et bien sûr que nous priorisons, dans le choix des projets, dans le fonds d'infrastructures, nous priorisons évidemment les villes et les projets qui sont nécessaires à la tenue d'un jeu, que ce soit le jeu... les jeux de... les jeux d'été ou les jeux d'hiver. Donc, pour moi, ça, ça doit être absolument priorisé dans les choix que nous avons offerts annuellement pour la tenue des jeux.

Et bien sûr il faut comprendre qu'on soutient aussi, à travers les URLS... nous soutenons, à hauteur de 1,2 million de dollars, tous les volets régionaux des jeux. Parce que, comme je le mentionnais tout à l'heure, il faut que les jeunes se qualifient; pour se qualifier, ils doivent participer à des compétitions régionales, et ce sont les URLS qui sont responsables de la tenue de ces volets régionaux. Donc, nous investissons 1,2 million de dollars pour que les jeunes participent à ce que nous appelons Mes premiers jeux.

Alors, grosso modo, là, c'est la façon dont nous soutenons les Jeux du Québec, que ce soit l'été ou l'hiver.

Le Président (M. L'Écuyer): Mme la députée de Gatineau.

#### Tenue des Jeux du Canada au Québec en 2013

**Mme Vallée:** Merci. Il y a également un autre événement sportif d'envergure qui aura lieu en 2013 au Québec, c'est la finale des Jeux du Canada. C'est un bel

exemple de retombées et un bel exemple, je crois, en fait de retombées du fédéralisme, d'une certaine façon, hein? Les Jeux du Canada, est-ce qu'on pourrait les avoir sans notre participation au sein du Canada? Je ne le sais pas. Alors, c'est un petit clin d'oeil à mon collègue député de Matane. Ces Jeux du Canada auront lieu à l'Île-du-Prince-Édouard du 15 au 29 août 2009 mais auront lieu au Québec en 2013. Et j'aimerais, Mme la ministre, que vous nous informiez ou que vous nous fassiez un état de la situation, à savoir: Où en sommesnous quant au processus de sélection de la ville hôte des Jeux du Canada en 2013?

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la députée. Mme la ministre.

Mme Courchesne: Alors, écoutez, M. le Président, c'est le Conseil des Jeux du Canada, il faut bien comprendre, hein, qui sélectionne la grande ville gagnante et championne. Il y a des étapes actuellement qui sont terminées. Le 31 janvier, il y a sept villes qui se sont présentées au rendez-vous, mais, au 28 mars dernier, il fallait que les municipalités déposent des lettres d'intention pour franchir la phase 1. Et il y a quatre villes, à cette étapeci, qui ont présenté une demande, c'est les Laurentides, Sept-Îles, Sherbrooke et Laval. Laurentides, là, on aura compris que c'est Blainville qui dépose mais pour toute la région des Laurentides. Donc, il y a plusieurs municipalités qui seraient partenaires. Mont-Tremblant, Lachute, Sainte-Agathe, Wentworth, Val-Morin et Deux-Montagnes seraient des partenaires, là, dans ce qu'on appelle le site Laurentides.

Le 30 mai 2008, les municipalités déposeront les formulaires qui vont porter sur l'inventaire des installations sportives qui sont présentes sur le territoire ou qui doivent être construites selon les normes fournies. Le 7 juillet 2008, le comité d'évaluation technique visitera les municipalités pour vérifier à nouveau les installations. Le 25 juillet 2008, le comité d'évaluation technique va remettre son rapport final au conseil d'administration, qui décidera s'il y a des villes qui seront retirées en fonction de l'inventaire des équipements. Le 15 août 2008, il y a une décision du conseil d'administration qui confirme les villes qui peuvent passer à l'étape 2, et, le 14 novembre 2008, ce sera le dépôt du dossier final de candidature accompagné d'un chèque pour se qualifier. Et, la semaine du 2 février 2009, il y aura une autre visite des communautés par le comité de sélection, et, le 15 mars 2009, le comité de sélection va recommander une ville au conseil d'administration du Conseil des Jeux du Canada, et, en avril 2009, le président du Conseil des Jeux du Canada recommandera la ville hôtesse.

Donc, vous voyez, c'est un long processus, c'est un processus très sérieux, et, moi, je souhaite bonne chance aux quatre villes qui ont l'intention de présenter leur candidature.

**Mme Vallée:** M. le Président, combien de minutes?

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, madame, et il reste deux minutes.

**Mme Vallée:** D'accord. Quel est l'apport ou la contribution financière du gouvernement du Québec dans la participation du Québec aux Jeux du Canada? Quel type d'aide financière est apporté?

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la députée. Mme la ministre.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, c'est évident que nous serons appelés à investir dans les équipements, nous le savons, là, dans les quatre villes, et nous avons déjà réservé dans le fonds une somme de 3 millions de dollars pour les installations sportives et nous avons réservé une somme de 8 millions de dollars — M. le Président, j'invite le député de Vanier à écouter attentivement — nous avons déjà réservé une somme de 8 millions de dollars pour les opérations des Jeux du Canada. J'espère, M. le député, que le député de Vanier est rassuré.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre.

Mme Courchesne: Et j'espère, M. le Président, que le député de Matane, puisqu'il était absent lorsque la députée de Gatineau a passé sa remarque, qu'il évalue les retombées du fédéralisme et que, si le Québec était un pays souverain, jamais il ne recevrait les Jeux du Canada, jamais il ne bénéficierait des retombées économiques des Jeux du Canada. Voilà une perte, il faudra calculer cette perte dans le transfert des sommes du gouvernement fédéral à un soi-disant pays souverain.

**M. Bérubé:** Qui aura lieu un jour, on sera... 
• (16 h 30) •

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Je reconnais maintenant Mme la députée de Pontiac.

# Formation des animateurs en loisirs

Mme L'Écuyer: Bon. On va s'éloigner des Jeux du Québec et des Jeux du Canada, mais je vais quand même en profiter pour saluer le comité organisateur des Jeux du Québec de Gatineau. Je sais qu'ils sont à l'oeuvre, et on va se faire un plaisir d'être très présents en 2010 pour accueillir les athlètes qui vont participer aux Jeux du Ouébec.

Moi, je vais prendre un autre registre, je veux parler de la formation des animateurs. On sait qu'avec l'engouement que les activités de sport et de loisirs ont actuellement, qu'il y a beaucoup de jeunes qui sont en contact avec des animateurs. On sait qu'on a beaucoup de nos animateurs qui sont des étudiants qui, l'été, deviennent des animateurs de camp de jour, des animateurs de soccer. Et, avec toutes les inquiétudes que souvent cela occasionne aux parents, surtout pour les plus petits... Quand on amène des jeunes de quatre ans sur un terrain de jeu, les parents veulent s'assurer que les animateurs possèdent au moins des outils pour faire face aux jeunes, des outils pour faire face s'il y a une situation d'urgence. Ca fait que j'aimerais ça, Mme la ministre, que vous puissiez nous parler un peu d'un programme de formation qui a été mis en place pour les animateurs en loisirs. J'aimerais ça savoir en quoi il consiste et comment les parents, à ce moment-là, peuvent se sentir rassurés quand ils vont conduire leurs enfants sur les camps de jour, ou les terrains de jeu, ou les terrains de soccer, de s'assurer... de savoir que ces animateurs-là possèdent au moins les notions de base dans le comportement de l'enfant et des notions de premiers soins, si ça fait partie du programme.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la députée de Pontiac. Et maintenant je cède la parole à Mme la ministre.

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. Je suis très, très contente que la députée de Pontiac me pose cette question-là puis je reconnais en elle le sens aigu de l'intérêt qu'elle porte à nos jeunes parce que... Je vais vous dire pourquoi. D'abord, c'est un nouveau programme qu'on va mettre sur pied, et nous allons mandater le Conseil québécois du loisir pour le mettre en place. Et ça, là, ça découle d'une très, très grande demande que nous recevons de la part des municipalités. Parce que, M. le Président, la députée de Pontiac a raison de mentionner qu'il y a des volets de sécurité très grands, mais de toutes sortes de sécurité, hein, par rapport à la fréquentation de nos jeunes, que ce soit dans les camps de jour, les camps de vacances, les lieux sportifs. Et je crois qu'effectivement, en 2008, on doit s'attarder à ce type de formation qui s'adresse à des jeunes gens. Parce que c'est sûr que, dans ces milieuxlà, les animateurs sont tous des jeunes, puis je pense que c'est tout à fait correct parce que des jeunes attirent des jeunes, donc ca favorise l'accessibilité aussi.

Alors, le programme sera constitué de deux composantes distinctes. Il y aura un tronc commun de formation auprès des jeunes de quatre à 17 ans qui sont issus des différents milieux d'animation, comme les camps de jour municipaux, les centres communautaires de loisirs, les camps de vacances, les services de garde en milieu scolaire, les clubs, les équipes sportives. Et il y a aura, oui, un autre volet très important, une formation spécifique pour les accompagnateurs des personnes handicapées en situation de loisirs. Parce qu'il ne faut pas les oublier, nos handicapés. On a tendance trop souvent à les isoler, alors qu'ils ont droit, eux aussi, ces jeunes, à faire partie des différentes activités de loisirs.

Alors, nous pensons que c'est actuellement 200 000 enfants qui fréquentent les camps de jour municipaux chaque été et qu'il y en a 76 000 autres qui fréquentent des camps de vacances, puis des milliers qui sont dans nos centres communautaires. Alors, je pense que d'élaborer cette formation sur l'ensemble du territoire québécois par le Conseil québécois du loisir est une très, très, très belle initiative, une très bonne initiative. Et nous investirons... nous avons investi 350 000 \$ pour la mise en place et la promotion de ce programme-là, et, à chaque année pour les trois prochaines années, ce sera un investissement de 75 000 \$ par année pour que la formation puisse se donner... puisse se poursuivre à chaque année.

Et on me signale que des représentants du Conseil québécois du loisir sont présents parmi nous. Ah, bonjour! Ah, bien oui, il y a nos amis qui sont là, je ne les avais pas vus. Alors, je les salue. Merci d'être là.

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, il vous reste deux minutes, Mme la députée, pour terminer le bloc de 20 minutes. On ne dépassera pas le bloc de 20 minutes.

Mme L'Écuyer: D'abord pour vous informer que le souci, au niveau des facilités pour les handicapés, vient d'être reconnu. Vous avez donné de l'argent dans une cour d'école qui est la première dans l'Outaouais à avoir un accès pour les enfants handicapés. Ça fait que je trouve que c'est une très belle initiative de la part d'une de mes écoles.

L'autre chose que je voulais vous demander, on sait qu'il y a un règlement au niveau des maisons de jeunes quand on embauche un animateur: il doit y avoir une vérification de faite auprès des corps policiers à l'effet s'il y a eu des plaintes de harcèlement sexuel ou des choses comme ça. Est-ce qu'on va aller aussi loin éventuellement de demander qu'il y ait une même vérification qui soit faite auprès des animateurs qui seront appelés à travailler sur les terrains de jeu?

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, madame. Mme la ministre.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, on ne prend jamais suffisamment de précautions. Alors, la réponse, c'est oui. Puis, quand on va faire de la formation auprès de ces gens-là, évidemment ces jeunes-là, il y a des intervenants des municipalités qui seront présents. Je pense que les municipalités aussi sont de plus en plus sensibles à ces questions-là. Alors, la réponse, c'est oui.

# Mme L'Écuyer: Merci.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Alors, maintenant, on reconnaît le député de Vanier pour un bloc d'environ 20 minutes d'échange, et par la suite il vous restera 14 minutes.

# M. Légaré: Pour ce bloc-là?

Le Président (M. L'Écuyer): 20 minutes pour ce bloc-là. Vous avez 34 minutes, alors 20 minutes pour ce bloc-là et 14 minutes pour le dernier bloc.

# Financement de grands événements sportifs (suite)

M. Légaré: O.K. Merci, M. le Président. Juste, avant de partir sur mon deuxième bloc, qui est Centres nationaux et Stade olympique, j'avais juste... Parce que, vous savez, j'aime beaucoup me faire rassurer par vous, Mme la ministre, j'adore ça, mais je veux juste... C'est une question à titre plus pour mon information personnelle. Si on provisionne pour les Jeux du Canada... On met 2 millions, je crois? Comment ça fonctionne exactement? Est-ce qu'on provisionne 2 millions sur le six pour les 10 prochaines... puis il reste quatre pour investir? Est-ce que c'est comme ça que ça fonctionne ou... Puis on provisionne jusqu'à quoi, là? On se rend jusqu'à 20 millions, ou... Juste à titre informatif, là.

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, Mme la ministre.

**Mme Courchesne:** Non, M. le Président. Le montant total est 8 millions. Alors, on provisionne 2 millions pendant quatre ans.

M. Légaré: Et la dernière année, est-ce que c'est cette année?

Mme Courchesne: Non, non, non, ça va être en 2013.

M. Légaré: 2013? O.K. Je m'excuse.

Mme Courchesne: Oui, oui, oui.

M. Légaré: Parce que ma question était: Si on provisionne 2 millions, ça veut dire qu'il en reste quatre pour l'investissement. Si on met 6 millions dans les grands événements et on provisionne deux, est-ce qu'il en reste quatre?

Mme Courchesne: Exactement. C'est ça, oui.

M. Légaré: C'est ça? Exactement? Bien, ma crainte était seulement que, si on faisait le PEPS, il ne faut pas aller toucher aux quatre.

**Mme Courchesne:** Ah! inquiétez-vous pas, M. le Président, je veux rassurer le député de Vanier.

M. Légaré: Bien, rassurez-moi, je veux me faire rassurer.

Mme Courchesne: Je veux vraiment le rassurer. Écoutez, on prend note de tout ça, on surveille ça comme la prunelle de nos yeux. Et, je le répète, on va toujours soutenir tous les grands événements qui veulent se tenir au Québec, c'est sûr, parce que... je le dis, puis on rit un peu, là, mais c'est sérieux parce que ça a des retombées, oui, économiques, mais ça a des retombées sur notre jeunesse. Parce que nos jeunes, quand on a un événement comme ça ici, au Québec, ça incite les jeunes à exercer le sport en question. Que ce soit le plongeon, que ce soit la natation, que ce soit le ski à bosses, où on s'est rencontrés un dimanche après-midi, puis il faisait froid, ça fait en sorte que ça attire les jeunes. Et, dans ce sens-là...

Alors, M. le Président, je vais encore le rassurer plus. Nous avons 7 millions de dollars en banque malgré tout ça, là, parce qu'on va effectivement d'une année à l'autre, on peut reporter. Alors, on a 7 millions en banque actuellement, alors il n'y a pas d'inquiétude à y avoir sur les grands événements au Québec.

M. Légaré: Donc, si on a 7 millions en banque, ça veut dire qu'on n'a comme pas tout investi à chaque année.

**Mme Courchesne:** Exactement ça, M. le Président, on n'arrive pas à investir. Pourquoi on n'arrive pas à investir?

M. Légaré: Je le sais, moi.

Mme Courchesne: Parce que, dans le monde, il y a 83 championnats du monde. Alors, c'est évident, 83 championnats du monde, on ne peut pas en avoir 52, on ne peut pas tous les avoir, c'est absolument impossible, inimaginable. Alors, c'est pour ça qu'on n'investit

pas la totalité. Par contre, on est intéressés à garder cet argent-là en réserve. Je vais vous dire pourquoi. Parce que, quand une fédération sportive décide qu'elle veut obtenir un événement mondial, ça se prépare, ça prend de la promotion, ça prend de l'investissement, etc., et ça nous permet effectivement de répondre présent pour soutenir ces événements-là.

Le meilleur exemple, c'est le Championnat mondial de hockey qui va avoir lieu à Québec. On ne le sait pas tant que ça d'avance qu'on l'obtient. Oui, on le sait, mais on essaie de se garder cet argent-là en banque pour les imprévus, pour savoir quels seront les besoins et des fédérations, et des organisateurs, et des municipalités pour tenir l'événement. Moi, j'appelle ça, M. le Président, de la saine et bonne gestion et je félicite l'équipe de le faire avec autant de suivi mais je dirais de vision. On a une vision pour l'avenir en termes des événements sportifs.

• (16 h 40) •

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, merci, Mme la ministre. M. le député de Vanier.

M. Légaré: Merci. Bien, tout dépend de quelle façon on voit ça. Oui, lorsqu'on fait la gestion d'un budget puis on voit qu'on a des surplus à la fin de l'année, c'est tout le temps intéressant, même dans nos budgets personnels, souvent très intéressant. Par contre, lorsqu'on a un fonds comme ça qui nous génère tellement de développement économique, tellement de positif, de savoir qu'on a des surplus à la fin de l'année, surtout lorsqu'on va faire un petit tour à Lake Placid et, à Lake Placid, on voit que, mon Dieu! qu'on fait du développement économique avec ce genre de grands événements là... Je peux vous dire une chose, que, si, moi, je faisais la gestion d'un fonds comme ça, oui, provisionner peut-être, là, mais il y a tellement, tellement de points positifs dans un grand événement que je... En tout cas, je ne comprends pas pourquoi qu'il en reste, mais quand même je peux... Dépend de quel bord qu'on se place, là.

Une voix: ...

M. Légaré: Allez-y, allez-y.

Le Président (M. L'Écuyer): Avec... Mme la ministre... Vous avez terminé votre question, M. le député?

M. Légaré: Oui, oui, oui. Allez-y.

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, Mme la ministre.

Mme Courchesne: M. le Président, non, non, c'est parce que c'est important, je veux vraiment expliquer, là. Je comprends votre point, mais les championnats, là, mondiaux, ça se décide quatre, cinq ans à l'avance, on s'entend? Quand on a instauré le fonds, il y avait déjà des championnats qui avaient été déjà octroyés. Et, quand ça se décide si longtemps d'avance, c'est correct, au moment où on prépare les demandes, etc., qu'on fasse ces prévisions-là. Par exemple, je vous donne l'exemple... Le meilleur exemple, c'est les Jeux du Québec. Tu sais, on provisionne, on provisionne, mais on est capable, en provisionnant, de faire rouler l'argent d'une année à l'autre. Alors, c'est pour ça, c'est comme

une prévision actuarielle. C'est le meilleur exemple que je peux vous donner. Mais ce n'est pas de l'argent dont on ne se sert pas. C'est ça que je veux que vous compreniez. Comprenez-vous? Alors, on... Parce que des fois on les gagne, mais des fois on ne les gagne pas. Alors, si on ne le gagne pas, on l'a provisionné, bien on a l'argent. Le 2 millions du PEPS, c'est ça. Si on ne gagne pas un événement, bien, comme on avait provisionné l'argent, l'argent se libère, donc ça roule. C'est constamment ça. Je ne veux pas donner l'impression, là, qu'on ne s'en sert pas pour justement mousser ça. Mais là, on se comprend, c'est qu'on investit dans les opérations de ces événements. Le meilleur exemple, c'est le championnat mondial. On investit.

M. Légaré: Très bien. Devrait-on...

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Vanier.

M. Légaré: Merci. Devrait-on peut-être le démocratiser, ce fonds-là? Est-ce qu'on devrait... On a eu souvent à discuter avec votre collègue, exemple, le Pentathlon des neiges, qui n'était pas accessible à ce fonds-là. Est-ce qu'on devrait peut-être ouvrir les portes du fonds pour peut-être... Parce que, lorsqu'on parle de championnat, pour moi, championnat, là, le Marathon des deux rives, tout ce genre d'événements sportifs là, des championnats, des coupes NorAm, de la traversée du lac Saint-Jean, est-ce qu'on devrait peut-être... est-ce qu'on... Je vous donne des exemples. Est-ce qu'on devrait ouvrir les portes à ce fonds-là puis dire... bien accepter plus d'événements pour pouvoir profiter à 100 % de ce fonds-là, pour pouvoir... Puis, si on en profite à 100 %, aïe, c'est du développement économique, du tourisme. Est-ce qu'on devrait peut-être, question rapide comme ca, ouvrir les portes?

# Le Président (M. L'Écuyer): Mme la ministre.

Mme Courchesne: Ah, c'est une bonne question. Moi, je suis contente qu'on parle de ça, très honnêtement, parce qu'on n'a pas l'occasion de parler de ça très souvent. D'abord, c'est sûr qu'on essaie toujours d'encourager des événements qui sont encadrés et soutenus par des fédérations internationales reconnues. Pourquoi? Parce qu'on ne veut pas non plus se retrouver dans des situations financières catastrophiques. Tu sais, on ne peut pas encourager des gens qui n'ont pas cette expérience dans l'organisation des événements internationaux, ou mondiaux, ou même canadiens. Ca prend une expertise, ca prend une expérience dans cette organisation-là. C'est pour ça que je vous dirais qu'à la limite, oui, c'est ouvert. La traversée du lac Saint-Jean, on la soutient, on investit à chaque année. Donc, c'est pour ça qu'il faut se dire que la très grande majorité des grands événements sont soutenus, et on va continuer, c'est évident.

Il y en a un — je veux même mettre la puce à l'oreille du député de Vanier — les universiades olympiques. Ça, ce serait un autre événement extrêmement attrayant, important pour... Je crois que l'Université Laval est intéressée. Alors, s'il y a une université qui dit: On est intéressés, nous, on va répondre présents puis on va être partenaires.

Le Président (M. L'Écuyer): M. le député de Vanier.

M. Légaré: Il nous en resterait 51 à trouver.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Légaré: On change de sujet, M. le Président.

Le Président (M. L'Écuyer): C'est votre droit.

M. Légaré: Non, mais je l'aimais bien, moi, ce sujet-là.

Mme Courchesne: Je suis à votre disposition.

# Avenir des installations olympiques

M. Légaré: Je veux parler du Stade olympique, parce qu'à l'automne dernier, lors du projet de loi n° 34, on avait eu des échanges avec la ministre des Finances concernant le Stade olympique. Je ne sais pas si la ministre est au courant des négociations avec la ville de Montréal, où on en est avec ça. Je sais que ce n'est pas son dossier probablement, mais est-ce qu'elle a eu vent... Parce que c'est quand même important. La ville de Montréal n'en voulait pas. Au gouvernement, vous n'en vouliez pas. Il y avait une bataille qui était... Je ne sais pas si — rapidement — elle est au courant des négociations. Qu'est-ce qu'on va faire avec le Stade olympique?

Parce que, pour moi, le Stade olympique... Puis il y a des choses de pas réglées encore, hein? Bon, les bureaux des fédérations, dossier qui est là depuis longtemps. On a résilié un bail avec Busac. Peut-être juste faire un portrait rapide, là, d'où on est rendu avec ça, parce que, pour moi, le Stade olympique, lorsqu'on regarde sa portée... Puis on a eu des Jeux olympiques, là, il ne faut jamais oublier ça. Et encore une fois je suis un peu... Je suis tannant de revenir avec ça, mais, lorsqu'on va à Lake Placid, et on voit qu'on utilise à 100 % ces infrastructures-là encore, et on vit au rythme des Jeux olympiques encore là-bas, puis, lorsqu'on regarde un petit peu l'état du stade et puis les dialogues qu'on avait lors du projet de loi n° 34, c'est un petit peu inquiétant. Alors, qu'est-ce qu'on fait? Où on en est le bail, les locaux des fédérations? Puis, pour moi, le Stade olympique, c'est un pôle de développement pour le sport incroyable, c'est un emblème, c'est... Moi, c'est comme ça que le vois. Je voulais savoir un petit peu avec la ministre où on en est avec ce dossier-là.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, le dossier des installations olympiques est un très gros dossier. C'est un dossier qui a différentes facettes. Je vais vous dire honnêtement, je n'irai pas très loin dans tout l'état de situation de ce dossier-là parce que je crois que ça revient au ministre du Tourisme à vraiment élaborer en détail dans ça. Un, je ne connais pas tous les tenants et aboutissants. J'en connais certains, mais, étant donné la complexité du dossier, je laisserai mon collègue faire l'état de la situation. Par contre, je peux

parler du regroupement des organismes de loisirs. Ça, je peux en parler. Je peux aussi dire au député de Vanier que je travaille en étroite collaboration avec le ministre du Tourisme sur l'avenir des installations olympiques. Je vous dirais que nous partageons, comme vous, le fait que ce sont des installations qui effectivement dénotent... je n'aime pas le mot «symbole», mais qui dénotent quand même un moment historique du Québec. Et c'est évident qu'il y a l'aréna Maurice-Richard pas très loin, il y a le nouveau stade de soccer qui sera inauguré prochainement, il y a le Stade olympique, etc. Donc, dans ce senslà, c'est évident que le ministre du Tourisme et moi ravaillons en étroite collaboration et nous réfléchissons à l'ensemble du quadrilatère composé par les installations olympiques.

# ● (16 h 50) ●

Si vous me parlez du dossier du regroupement, ça par contre, ça me fait plaisir de vous en parler parce que celui-là, disons qu'il est vraiment dans le champ de nos responsabilités. J'imagine que le député de Vanier, qui a beaucoup, beaucoup voyagé, puis qui a fait beaucoup de kilomètres, puis qui est allé à Lake Placid, j'imagine qu'il a pris le temps d'aller visiter les locaux des regroupements. J'espère qu'il est allé, parce que c'est nos regroupements et organismes de loisirs. Il y a plus de 500 personnes qui sont installées dans ce que nous appelons les sous-sols du Stade olympique, et dans mon esprit il ne fait aucun doute qu'on doit déménager les fédérations sportives. J'ai eu plusieurs rencontres avec les dirigeants, et nous avons examiné plusieurs scénarios avec eux. En fait, je vous dirais qu'on a examiné tous les scénarios: le déménagement, la construction. Le seul scénario qu'on n'a pas examiné, c'est celui de rester là. Puis on a même identifié très clairement des sites qui auraient pu accueillir le regroupement.

Mais le regroupement a aussi fait un choix que je respecte, que je respecte beaucoup, parce que le regroupement, c'est 500 employés, mais c'est au moins 15 000 à 20 000 bénévoles qui fréquentent les organismes sur une base régulière. Et, parce qu'il y a ce lieu symbolique, le regroupement a fait le choix de rester aux environs du Stade olympique, a manifesté le désir de ne pas s'éloigner. Et ça, honnêtement je leur dis chapeau parce que c'est un choix qui est tout à fait justifié, c'est un choix qui est légitime. Par contre, de trouver rapidement des locaux pour 500 personnes autour du stade, ca, c'est une autre histoire. Alors, en toute transparence, j'ai parlé à mon collègue ministre du Tourisme et je lui ai demandé d'impliquer la direction de la Régie des installations olympiques, que nous formions une table de solution. Donc, la régie, le ministre du Tourisme, et le ministère de l'Éducation, et moimême allons travailler à établir et définir une solution dans le contexte de ce quadrilatère que nous pourrions qualifier de quadrilatère sportif par excellence du Québec. De Montréal bien sûr, on s'entend, de Montréal bien sûr mais aussi du Québec.

M. Légaré: J'imagine qu'on va en faire une priorité.

**Mme Courchesne:** Ah, c'est très certainement une priorité. J'ai beaucoup, beaucoup de respect et de sympathie pour les 500 personnes qui y travaillent.

#### Création de centres nationaux

M. Légaré: Effectivement. Deux petits points très rapides. Encore une fois, la vision, pourquoi pas? Moi, je crois beaucoup aux centres nationaux. J'étais au Stade olympique il y a de ça quelques semaines, et on avait un groupe de jeunes, des P'tits Loups, qui visitaient le... qui allaient à la baignade, et tout ça. Et il y avait Alexandre Despatie d'un côté qui s'exerçait et il y avait les P'tits Loups qui étaient là, qui avaient juste hâte d'aller dans la piscine. Pour moi, un centre national, c'est un modèle à développer, avec Sport-études qui embarque dans ça, avec cette installation-là qui est redonnée à la population. Pour moi, là, on doit faire un développement. Et mes deux prochaines questions sont justement avec le Stade olympique.

Est-ce qu'on peut compter de la part de la ministre qu'on va aller de l'avant avec ça? Parce qu'on a beaucoup de potentiel avec le stade au niveau des centres nationaux. On a des sports de combat, entre autres, où on pourrait faire le développement, au Stade olympique, de centres nationaux. Et encore une fois, toujours en pensant que c'est un modèle, c'est des modèles qu'on crée. Alors, ma première question est un petit peu la vision de la ministre par rapport aux centres nationaux et au développement. Exemple, là, on se situe dans les prochaines années, où la ministre veut aller avec ça? Est-ce qu'on dit: Non, on en a assez au stade, on ne développe plus, c'est correct, ou au contraire: Pourquoi pas? C'est une bonne idée?

Et l'autre chose, parlant de centres nationaux, évidemment Le Massif, Le Massif qui, j'espère... J'espère que dans quelques années on ne dira pas que c'est un éléphant blanc, parce qu'encore une fois Le Massif, c'est... On ne peut pas abandonner cette infrastructure-là. Qu'est-ce qu'on fait avec ça? Où on s'en va avec Le Massif? Deux petites questions très rapides.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député. Mme la ministre.

Une voix: ...

M. Légaré: Oui, le centre national.

Le Président (M. L'Écuyer): Mme la ministre, on vous écoute.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, je veux répondre en parlant... en citant Michael Chambers, qui est le président du Comité olympique canadien. Il dit: «Le Québec jouit du meilleur système au Canada pour aider nos athlètes. À chaque occasion, je donne votre province en exemple.» Il a dit ça en septembre 2007. Je pense qu'il a raison. D'abord, je dois dire au député de Vanier qu'effectivement j'ai eu l'occasion... et je le dis à toutes les fédérations qui veulent s'investir, que, oui, nous souhaitons développer les centres nationaux. Je partage avec le député de Vanier la vision que ça, ce n'est pas comme les événements mondiaux. Ça, là, des centres nationaux, là, si on pouvait en avoir tout plein, là...

# Des voix: ...

**Mme Courchesne:** Non, mais 52. On pourrait en avoir 52. Actuellement, on a le Centre national multisport,

on a le Centre national d'entraînement Yves-LaRoche, on a le centre d'excellence de biathlon du Québec. En fait, il y en a certains et il y a celui... Vous savez, M. le Président, que Mont-Gabriel, par exemple, voudrait devenir un centre national pour le ski, le ski à bosses. Il y en a plein, hein? Je pourrais en nommer d'autres. Mais vous dire que donc, oui, on est tout à fait favorables pour encourager le développement de centres nationaux. Et c'est évident que, dans la réflexion que le ministre du Tourisme et moi-même faisons actuellement, c'est sûr que nous réfléchissons dans ces termes et que nous réfléchissons tout à fait dans le sens de dire: le Stade olympique, tout ce quadrilatère-là doit servir, doit être utile. On doit maximiser l'utilisation, on doit maximiser les retombées, et c'est dans ce sens-là actuellement que nos travaux se poursuivent. Et prochainement, prochainement il y aura peut-être des bonnes nouvelles qui donneront des indications qu'on s'en va encore dans ce sens-là.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Ceci termine ce bloc. Alors, nous allons passer avec le député de Matane pour 15 minutes. Alors, il vous reste 30 minutes, deux interventions de 15 minutes. Alors, une première intervention, si vous acceptez comme ça.

#### M. Bérubé: Oui.

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, une intervention de 15 minutes et par la suite une autre intervention de 15 minutes. Alors, le début de votre intervention de 15 minutes, M. le député de Matane.

# Performance scolaire et violence dans le hockey junior majeur

M. Bérubé: Merci, M. le Président. Et effectivement la ministre y faisait référence un peu plus tôt, j'ai manqué l'intervention de la députée de Gatineau, mais ce n'est probablement pas un argument neuf. Par contre, je me souviens d'un voyage en France, de l'an dernier, du premier ministre qui nous indiquait, puis à juste raison, que le Québec avait les moyens de devenir souverain, et je suis d'accord avec lui là-dessus.

Ceci étant dit, M. le Président, je veux parler de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, hein? Il aura fallu un incident malheureux pour que le ministère intervienne, voire même que la ministre intervienne, avant une sanction de la ligue. La ministre est intervenue auprès du président avant le choix d'une sanction. Et c'est quand même, c'est quand même hasardeux de le faire, parce que, moi, j'ai souvenir...

Des voix: ...

M. Bérubé: C'est mon temps...

Le Président (M. L'Écuyer): ...Vimont, bonjour. Je rappelle que, lorsqu'un député parle, il ne faut pas l'interrompre, M. le député de Vimont. Alors, M. le député.

M. Bérubé: Alors, je répète que c'était hasardeux de le faire, d'intervenir auprès de ceux qui prennent une sanction dans un cas précis. Je répète que ça a déjà été fait. Au gouvernement fédéral, il y a quelques années, un ministre, avant une sanction, avait entrepris d'aller au

fond des choses, et ça ne lui avait pas réussi, d'ailleurs. Elle le connaît, ce ministre-là, d'ailleurs.

Ceci étant, on partage une même valeur qui a été affirmée, puis on pourra voir jusqu'au bout, qui est celle d'éliminer la violence au hockey non seulement dans les bagarres, mais dans les coups vicieux. Puis j'ai applaudi à la volonté de la ministre, en collaboration avec la ligue, de mettre sur pied un comité, un comité qui va se pencher sur cette question-là. Et puis on jugera l'arbre à ses fruits lorsqu'il y aura le rapport.

Et, quand je dis qu'on partage des valeurs communes, tantôt j'entendais le député de Vanier dire à la ministre qu'elle faisait une péquiste d'elle-même. Alors, si être une péquiste dans ce cas-là, c'est de partager cette valeur-là de non-violence, tant mieux, parce que le député de Vanier, lui, dans ce dossier-là, dans *Le Soleil* du 25 mars dernier, il a dit: Moi, «je ne suis pas certain qu'il faille interdire les bagarres». Il a dit ça dans *Le Soleil*. Alors, làdessus effectivement on n'est pas adéquistes là-dessus, de notre côté. Donc, j'espère qu'il y aura cette volonté-là, tout de suite après, d'avoir un plan d'action ou d'intervention. Il y a quelques années, les interventions des parlementaires avaient permis d'ajouter une pièce d'équipement, une demi-visière, dans le hockey junior majeur, puis ça avait réussi. Puis d'ailleurs, depuis longtemps...

#### Une voix: ...

# • (17 heures) •

M. Bérubé: Oui, puis le plastron, etc., aussi. Donc... Mais je veux amener la ministre sur un autre dossier. Elle sait peut-être qu'à Canal D un documentaire, dans les dernières semaines, a parlé abondamment de la Ligue de hockey junior majeur du Québec à bien des égards, notamment sur celui de la réussite scolaire. Et l'ensemble des intervenants ont été unanimes, à tout le moins ceux choisis par le documentaire, on va le dire comme ça, qu'il était difficile, qu'il était difficile pour des jeunes, à 70 parties par année, qui font le trajet entre Rouyn-Noranda et l'Île-du-Prince-Édouard, de réussir en mathématiques, en chimie et en littérature, dans tous les domaines. Sur un plan humain, là, aussi bon tacticiens qu'ils puissent être, les entraîneurs, c'est dur pour eux de s'assurer de la réussite scolaire. C'est quelque chose de préoccupant. J'aimerais savoir si la ministre a des statistiques quant à la diplomation des joueurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec qu'elle peut nous fournir. Est-ce que c'est laissé à la liberté des régimes pédagogiques propres à chacune des équipes qui ont un conseiller pédagogique? J'aimerais avoir des résultats là-dessus. La réussite...

#### Des voix: ...

M. Bérubé: C'est bruyant, M. le Président, là.

# Le Président (M. L'Écuyer): ...

M. Bérubé: Il y a un fou rire là-bas, là. La réussite scolaire des joueurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, quelle garantie a-t-elle de la ligue? Parce que la ligue de hockey n'est pas affiliée à des institutions scolaires, comme c'est le cas aux États-Unis quant aux résultats scolaires et également quant à la violence. Parce que je rappelle qu'il y a des jeunes de 16 et 17 ans dans cette ligue-là, 16 et 17 ans, des jeunes à

qui on ne permet pas de se battre à l'école, à qui on ne permet pas de se battre dans la rue mais à qui on permet de se battre sur une glace sans que le Code criminel n'intervienne, sans que qui que ce soit outre qu'un arbitre n'intervienne, ce sont des sanctions à l'occasion qui sont souvent motivées par l'opinion publique. Alors, c'est mes deux questions.

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, merci M. le député. Alors, Mme la ministre.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, un sujet que je connais bien pour l'avoir vécu. C'est évident que... et j'ai eu l'occasion, il y a quelques mois et encore très récemment, lorsque j'ai rencontré M. Courteau, après les événements de Québec, de rediscuter cette question de la réussite scolaire.

D'abord, chaque ligue... chaque équipe actuellement doit être... a l'obligation d'être affiliée à un cégep, et chaque équipe doit avoir un conseiller pédagogique attitré à l'équipe, qui fait un suivi de chacun des joueurs, parce qu'il y a au moins une évolution où les équipes prennent certaines mesures et incitent les joueurs à terminer leur cégep.

Cela dit, j'ai aussi partagé avec M. Courteau que c'est évident qu'avec 72 parties par année ce n'est pas humain, ce n'est pas humain. Il y a un film qui a été fait là-dessus, que je n'ai pas vu d'ailleurs, mais semble-t-il que c'est un bon film, un bon documentaire qui s'appelle *Junior*, qui a été fait à Baie-Comeau. On connaît les équipes qui ont un soutien plus grand puis celles qui ont un soutien qui n'est peut-être pas aussi régulier. On n'a pas le taux de diplomation, mais on sait qu'il est trop bas, on sait qu'il est trop bas.

# Une voix: ...

Mme Courchesne: Bien, on le sait parce qu'on... Bien, une des façons qu'on le sait, c'est qu'à l'intérieur des équipes... D'abord, il faut faire attention, hein, parce qu'il y a de plus en plus de joueurs américains et de joueurs européens... Bien, je dis ça puis dans le fond ce n'est pas si vrai, parce qu'ils n'ont pas le droit d'en avoir plus que deux; ça fait que dans le fond il n'y en a pas plus, il y en a deux, mais... Bon, il y en a juste deux, mais il reste quand même que c'est deux presque par année, là, parce qu'il y a des effets de roulement, etc., mais on sait que le taux pourrait être plus élevé, très franchement. Moi, je vais être très franche avec vous, la façon de le savoir, là, c'est de savoir combien, à chaque année, il y a de jeunes de la ligue junior qui va dans les équipes des ligues universitaires du Québec.

#### Des voix: ...

Mme Courchesne: Ah! Il y en a beaucoup. Je peux vous dire qu'à McGill la moitié de l'équipe... la moitié de... bien je peux vous dire que McGill, c'est à peu près la moitié de l'équipe... Ah oui! Oui, oui, ça augmente, ça augmente. Je peux vous dire qu'à Trois-Rivières ça augmente, ça augmente à Concordia, ça augmente partout, partout. Et, moi, je peux témoigner que j'ai vu, sur une période, disons, de un an, je peux vous dire que j'ai vu, et ça, c'est sans blague, là, j'ai vu au moins cinq jeunes... vous allez me dire: Ce n'est pas

beaucoup, là, j'en conviens, mais je peux témoigner de cinq jeunes que j'ai connus à l'âge de huit ans et qui jamais, jamais on aurait parié qu'ils auraient un diplôme universitaire, et, s'ils se sont rendus dans le hockey universitaire, c'est parce que, quand ils étaient dans le junior, ils ont réussi le cégep, très honnêtement. Hein? Vous êtes d'accord avec ça.

Moi, je pense qu'il faut... il faut qu'après que la ligue nous aura remis le règlement sur la violence, c'est évident que mon intention est d'aborder, réaborder, bon, le dossier scolaire. Je crois qu'il y a une évolution, mais je crois qu'on est capables de faire beaucoup, beaucoup mieux, mais ça passe... Et c'est ça qui va être difficile. Ça, ça va être pas mal plus difficile qu'enrayer la violence, ça passe par une diminution du nombre de parties, parce que c'est impossible autrement.

#### Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre.

**M. Bérubé:** Je voudrais ajouter quelque chose. Effectivement...

Le Président (M. L'Écuyer): M. le député de Matane.

M. Bérubé: ...il y a également... Évidemment, on ne peut pas influencer la disposition des franchises dans la ligue. Vous savez que ça a bien changé depuis quelques années. À l'époque, il y avait des franchises à Saint-Hyacinthe, entre autres, à Saint-Jean, sur l'île de Montréal, et c'était dans un petit bassin, et maintenant il y a des équipes dans les Maritimes, il y a même une équipe américaine, à Lewiston, il y a des équipes en Abitibi, et c'est tant mieux pour ces communautés-là. Il y a une équipe à Rimouski où je vais voir régulièrement les matchs, mais ça joue également sur la fatigue des joueurs, et j'espère que... Je suis heureux que vous ayez abordé la question avec M. Courteau...

#### Mme Courchesne: ...

**M. Bérubé:** ...et je sais que vous l'avez vécu de première...

Ceci étant, il y a des jeunes aussi, au secondaire, de 16 ans et 17 ans, notamment dans différentes institutions, il faut s'y attarder également, et il y a plusieurs des jeunes qui sont obligés de reprendre les études à 20, 21 ans. Des fois, la motivation est moins là, puis on choisit des avenues plus faciles. Il y a des témoignages, dans le documentaire, qui sont assez éloquents là-dessus.

#### Dopage dans le sport amateur

J'aimerais parler également du dopage dans le sport amateur. J'ai été surpris de constater, à travers les documents qu'on a reçus de votre ministère, que le gouvernement du Québec n'est pas le premier acteur dans ce domaine-là: c'est beaucoup le gouvernement fédéral, la GRC quant à la lutte contre le dopage, notamment aux gens qui sans scrupules vendent des produits dopants à nos jeunes, les incitent. On a plusieurs cas au Québec, je crois que le député de Vanier a fait référence à Geneviève Jeanson, un peu plus tôt, en cyclisme, Dave Morissette, en hockey, et même un athlète québécois — je vais peser mes mots — qui est soupçonné, qui est Éric Gagné, au baseball.

Donc, ça a une référence au Québec, les gens se questionnent sur la consommation de produits dopants. On sait que ça existe, on ne connaît pas tous les mécanismes, sur le territoire du Québec, autant dans le sport amateur. Comment contrôler? Est-ce que c'est le gouvernement du Québec, par le ministère de l'Éducation, qui devrait procéder? Est-ce qu'on devrait également avoir un côté plus répressif, non seulement un caractère préventif? Est-ce qu'on devrait condamner plus fortement ceux qui vendent des produits dopants qui sont en fait des drogues? Est-ce qu'on devrait étendre cette préoccupation-là aux équipes professionnelles sur le territoire du Québec?

Je tiens à vous dire que, lorsque Dave Morissette a parlé de produits dopants, il l'a fait sur le territoire du Québec, en étant un professionnel. Des gens qui sont souvent des modèles, je me pose des questions là-dessus. Vous savez qu'il y a bien des jeunes qui, pour atteindre leur rêve de jouer professionnel, quelle que soit la discipline, s'inspirent de joueurs qui ont réussi, et, dans certains cas, ils l'ont fait avec quelques accélérants. Je ne veux pas dramatiser la situation, mais on sait que ça existe sur notre territoire, des stéroïdes et un certain nombre de produits.

Donc, est-ce que c'est le manque de moyens à la disposition du ministère qui nous empêche d'intervenir? Est-ce qu'on a la volonté, dans les prochaines années, d'être plus actif de ce côté-là? Et comment on collabore notamment avec, je dirais, les corps policiers et, disons, les enquêteurs pour envoyer des messages clairs qu'au Québec on ne tolère pas que la santé des jeunes soit compromise par des produits dont on soupçonne mal les effets sur la santé des jeunes dont on a la charge?

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député. Mme la ministre, pour environ... il vous reste trois minutes pour répondre à cette question.

Mme Courchesne: Bien là, M. le Président, je vais dire au député de Matane, là, que là, là, quand il dit que le Québec n'est pas actif, là, je suis obligée d'apporter des correctifs, là. Déjà que...

M. Bérubé: Bravo! Rassurez-moi aussi.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Courchesne: Ah! je vais vous rassurer, vous aussi!

M. Bérubé: Rassurez-moi aussi!

Des voix: Ha, ha, ha!

Des voix: ...

**Mme Courchesne:** ...que déjà, en 2001, sous un gouvernement péquiste, en 2001 — ça va l'intéresser, hein? — ...

M. Bérubé: Ça dépend de la suite, par exemple.

Des voix: Ha. ha. ha!

**Mme Courchesne:** ...le secrétariat a mené une très vaste enquête, le Secrétariat du loisir et au sport a mené une très vaste enquête auprès de 3 500 sportifs

âgés de 10 à 20 ans justement pour être en mesure par la suite d'établir les moyens que nous devions déployer pour être très proactifs dans ce domaine-là.

Et je veux aussi rappeler au député de Matane, puis ça, ça ne lui fera pas plaisir, mais les contrôles antidopages, là, dans le domaine sportif, ils relèvent du gouvernement canadien, en fait ils relèvent du Centre canadien pour l'éthique dans le sport, créé par le gouvernement canadien. Donc, c'est pour ça que nous avons nommé, désigné en fait un responsable québécois, qui a été chargé des activités d'antidopages auprès du Programme antidopage canadien, et le Québec a participé activement à la rédaction de la politique de l'antidopage.

On a aussi participé à un processus de consultation, mais on a participé à la ratification de la Convention internationale contre le dopage, de l'UNESCO, particulièrement dans les sports. Aussi, on siège à la commission consultative de la lutte contre le dopage, de la conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des gouvernements — ça va vous faire plaisir — français, qui ont la langue française...

• (17 h 10) •

M. Bérubé: Ça ne vous fait pas plaisir, à vous?

Mme Courchesne: Bien, oui, moi, ça me fait superplaisir aussi.

M. Bérubé: Bon!

**Mme Courchesne:** Mais ce que je veux dire, c'est qu'on est très, très actifs sur la scène canadienne aussi...

M. Bérubé: ...conférence à Montréal aussi.

Mme Courchesne: ...on est très actifs, puis le gouvernement du Québec s'est impliqué pour avoir l'agence à Montréal. Donc, on est très, très, très impliqués dans les politiques antidopage, puis on est très impliqués avec la Sûreté du Québec aussi.

Je veux aussi dire, M. le Président, que, quand le rapport Mitchell est sorti, a été rendu public, j'ai écrit à toutes les équipes professionnelles du territoire du Québec, ils m'ont tous répondu. J'ai écrit aussi au président des ligues nationales de football, de baseball et de hockey. Ils m'ont tous répondu.

M. Bérubé: Qu'est-ce qu'ils ont répondu?

Mme Courchesne: Ils ont tous énuméré les programmes dans lesquels ils étaient impliqués auprès de leurs joueurs. Je vais dire aujourd'hui publiquement que le sport qui est le moins avancé est le football...

Une voix: Le football canadien.

Mme Courchesne: ...canadien, c'est celui qui est le moins avancé. Tous les autres sports, soccer, baseball, hockey... j'ai fait football... écoute, j'ai la liste, là, et ils ont tous... Puis c'étaient des lettres, là, ce n'étaient pas simplement des lettres de courtoisie. Ce sont des lettres où ils ont énuméré leur action auprès des jeunes dans ce sens-là. Je termine en disant que toutes nos fédérations sportives, à notre demande, ont des actions antidopage auprès de leurs athlètes.

- M. Bérubé: Combien de temps, M. le Président?
- Le Président (M. L'Écuyer): Alors, ce serait terminé, votre bloc. Merci, Mme la ministre.
- M. Bérubé: Si on peut avoir les réponses, ça ferait mon affaire.
- Le Président (M. L'Écuyer): Votre intervention serait terminée, à moins que vous vouliez défalquer ce temps-là sur votre prochain bloc, M. le député de Matane.
  - **M. Bérubé:** Je peux prendre mon temps tout de suite?
  - Le Président (M. L'Écuyer): Bien, vous pouvez...
  - M. Bérubé: Je pourrais le fusionner tout de suite?

Une voix: Une partie.

M. Bérubé: Combien de temps?

- Le Président (M. L'Écuyer): Il vous resterait encore 15 minutes.
- **M. Bérubé:** O.K., je peux le faire... Ça ne vous dérange pas que je le fasse maintenant?
- Le Président (M. L'Écuyer): Vous pouvez le faire maintenant, ça terminera.
- M. Bérubé: O.K. Je continue, puis après j'aurai terminé ou...
- Le Président (M. L'Écuyer): Mais par contre il faudra le faire jusqu'à un maximum de 20. Ça veut dire qu'à ce moment-là il vous resterait cinq minutes.
- M. Bérubé: J'ai un lancement de livre à 6 heures,
   M. le Président.

Le Président (M. L'Écuyer): Bien, il va vous rester...

Des voix: ...

M. Bérubé: Non, de l'autre bord de la rue.

Le Président (M. L'Écuyer): Je vous rappelle, M. le député de Matane, qu'on finit à 6 heures.

#### Construction d'un nouveau Colisée à Ouébec

M. Bérubé: Oui. J'y vais. Alors, M. le Président, je poursuis. Alors, on va parler... on va parler d'infrastructures sportives. On va y revenir. On va parler de la région de la Capitale-Nationale, qu'il faut bien défendre. Tantôt, j'ai parlé des députés conservateurs qui ne le faisaient pas suffisamment au plan fédéral, et, nous, on entend bien le faire d'un point de vue national.

Je vais vous lire un extrait, Mme la Présidente, pour votre information...

Une voix: M. le Président.

M. Bérubé: M. le Président, à Mme la ministre, par son entremise, un texte de Jean-François Lisée qui a paru dans *L'Actualité* et qui parle de la culture populaire. Je pense que ce serait éclairant pour tout le monde. Ça fait quelques mois de ça. Alors, je cite Jean-François Lisée: «L'État québécois dépense à lui seul plus de 600 millions de dollars par an pour la culture, les artistes, les musées, l'opéra.» Il dit: «Je suis pour».

Moi aussi, je suis pour. «La culture ne peut pas s'autofinancer. Même nos films les plus courus seraient déficitaires sans aides publiques, car notre marché est trop petit pour absorber tous les coûts. Idem pour [le sport, les infrastructures].

«L'État va investir 105 millions dans la construction d'une nouvelle salle pour l'Orchestre symphonique de Montréal. Quelque 1 900 mélomanes pourront y prendre place. Bravo.»

Moi aussi, je dis bravo. «C'est de la culture avec un grand "C".» Mais pourquoi que ce soient des partisans d'une équipe de hockey ou des gens qui assistent à un spectacle rock ne pourraient pas aussi avoir droit à une somme équivalente pour construire un aréna, un centre sportif digne de ce nom à Québec, notre capitale nationale?

Pourquoi je vous lis ça? C'est que ça fait partie de la culture populaire, le sport. On investit beaucoup en culture, on fait bien de le faire. Mais la culture populaire, on s'en rend bien compte, présentement, en ce printemps de séries éliminatoires, c'est important pour les gens. Puis, particulièrement à Québec, on a besoin de projets mobilisateurs. Et, moi, je vois d'un bon oeil tous ceux qui ont envie de faire bouger les choses, non seulement pour le sport, mais pour les concerts, qui sont très populaires à Québec, les rassemblements. Évidemment, je parle d'un projet d'un nouveau Colisée.

Il y a eu, durant les dernières années, différents promoteurs qui ont cogné à la porte du gouvernement pour relancer un projet, avec des promoteurs privés, avec différentes associations, et récemment un groupe a manifesté son intérêt de relancer ce projet-là, un groupe notamment où on retrouve Guy Bertrand, l'avocat, Éric Blouin, les gens des premières nations, Ghislain Picard entre autres, M. Brazeau, qui s'occupe de la diffusion des spectacles au Colisée de Québec, et ce groupe-là fait une tournée présentement. Je ne sais pas s'ils vous ont rencontrée, Mme la ministre, mais ils ont l'intention d'avoir une discussion, rencontrer le maire de Québec également.

J'ai été surpris, moi, de voir... M. le député de Vimont, j'ai été surpris, et vous le serez peut-être, vous aussi, de constater que le ministre responsable de la capitale nationale a dit, dans le *MédiaMatinQuébec*, que, si — puis pe vais nommer deux individus; si — Marcel Aubut et Jacques Tanguay n'étaient pas impliqués, il avait du plomb dans l'aile puis c'était peut-être moins intéressant.

Ce que je veux savoir de la ministre, c'est si elle trouve, elle, pertinent de rencontrer tous les promoteurs sérieux quant au projet, ne serait-ce que pour échanger avec eux, et si elle considère qu'il y a seulement quelques privilégiés qui peuvent faire ce genre de projet là dans la région de la Capitale-Nationale.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député. Mme la ministre, alors, une très courte réponse, si c'est possible...

M. Bérubé: ...

Mme Courchesne: Bon, ça va être très, très court. Mais, moi, M. le Président, je ne refuse jamais une rencontre, jamais une rencontre de promoteurs avec des projets de ce type-là, jamais. On n'a jamais rien à perdre à écouter. C'est toujours important d'écouter parce que... surtout si ça vient du milieu. Quand ça vient du milieu puis que c'est à la suite de... Alors, aucun problème, non, c'est, honnêtement, très rare que je vais refuser une rencontre de quelqu'un qui a un projet à présenter dans le cadre de mes fonctions. Je ne vous dis pas, là, que ça se fait dans les 24 heures, la rencontre. Le retour d'appel se fait dans les 24 heures, mais j'accepte tout le temps.

M. Bérubé: M. le Président.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre.

M. Bérubé: M. le Président, je...

Le Président (M. L'Écuyer): Je dois vous dire que vous avez épuisé votre 20 minutes. Il vous restait encore cinq minutes, on va revenir après...

M. Bérubé: Je vais le faire tantôt.

Le Président (M. L'Écuyer): Oui, en conclusion.

M. Bérubé: Je suis content.

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, maintenant, je me tourne vers le parti ministériel, et il vous reste 20 minutes. Alors, préférez-vous deux blocs de 10 minutes et... ou un bloc...

**Mme Vallée:** ...on peut le faire en 20 minutes, M. le Président.

Le Président (M. L'Écuyer): En 20 minutes?

Mme Vallée: Oui.

Le Président (M. L'Écuyer): D'accord.

Mme Vallée: Alors...

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, Mme la députée de Gatineau.

#### Aide aux célébrations de la fête nationale

Mme Vallée: Merci, M. le Président. Évidemment, tout à l'heure, j'ai fait état des nombreux dossiers qui touchaient ma collègue ministre de l'Éducation, et j'espère que, cette fois-ci, le député de Matane ne quittera pas, parce que c'est une question pour lui...

Des voix: ...

**Mme Vallée:** ...bien, pas pour lui mais qui va l'intéresser fortement.

M. Bérubé: Je vais écouter.

Mme Vallée: Alors...

Des voix: Ha, ha, ha!

Une voix: ...s'en allait... encore.

M. Bérubé: ...tout seul...

Des voix: ...

M. Bérubé: ...plusieurs feux à la fois. Allez-y! Allez-y!

**Mme Vallée:** Je comprends que vous êtes un homme fort occupé, mais vous allez...

Des voix: ...

Le Président (M. L'Écuyer): Oui, oui. Avec raison, vous ne pouvez pas quand même signaler l'absence d'un député.

Mme Vallée: Je suis désolée.

Le Président (M. L'Écuyer): Alors...

Des voix: ...

Mme Vallée: Je sais qu'il porte un grand intérêt à la nation québécoise, à la culture québécoise, et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne fait pas que soutenir les événements sportifs. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport soutient également des loisirs scientifiques, soutient la finale panquébécoise de Secondaire en spectacle, dont je suis la présidente d'honneur, mais également soutient la fête nationale du Québec, notre Saint-Jean-Baptiste, et depuis des années. Alors, j'aimerais, Mme la ministre, que vous nous indiquiez ou que vous nous éclairiez sur tout le support qui est accordé à la fête nationale du Québec sur l'ensemble du territoire, et je sais que cette réponse fera vibrer mon collègue député de Matane.

M. Bérubé: Oui, c'est dans vos habitudes de... faire vibrer.

Le Président (M. L'Écuver): Mme la ministre.

**Mme Courchesne:** Alors, M. le Président, j'ai dit, ce matin, aux crédits de l'éducation, que j'avais une excellente adjointe parlementaire, et je le répète. Vous voyez, elle est aussi polyvalente que la ministre: elle fait de l'éducation, du sport, du loisir. Là, même la fête nationale...

Une voix: ...de briefings aussi.

Des voix: Ha, ha, ha!

**Mme Courchesne:** Non, pas du tout, elle fait un excellent travail. M. le Président...

Des voix: ...

● (17 h 20) ●

Mme Courchesne: Non, mais je voudrais qu'on regarde cette question-là avec sérieux, parce qu'il y a le 400e anniversaire, cette année, de la ville de Québec. Nous avons eu ici même, en cette Assemblée, nombre de... une bonne quantité de débats importants sur notre

culture, sur notre identité, et, moi, j'étais très fière de pouvoir participer à... le rehaussement de la subvention de la fête nationale. Cette année, nous avons une bonification annuelle totale de 744 000 \$, pour porter l'enveloppe globale à 3,6 millions de dollars.

La fête nationale est la fête de tous les Québécois et de toutes les Québécoises, peu importe notre origine, peu importe notre langue, peu importe ce que nous faisons dans la vie, peu importe d'où nous venons. La fête nationale, c'est la fête de tous les Québécois, ce n'est pas la fête d'un seul gouvernement, c'est la fête de tous les gouvernements qui oeuvrent sur le territoire québécois, et, dans le cadre du 400e, nous avons ajouté 100 000 \$ à la fête nationale.

Et la députée de Gatineau parlait des événements... on a beaucoup parlé de sport aujourd'hui, c'est vrai, mais je veux souligner aussi l'importance du loisir. Et la députée de Gatineau me permet de le faire, parce que je trouve qu'on n'en parle pas suffisamment. Et le loisir, au sein de notre société, regroupe des milliers de personnes, tant les participants aux loisirs que les bénévoles qui développent les loisirs. Et, toujours dans le contexte du 400e anniversaire, la ville de Québec recevra en septembre prochain le je-nesais-plus-combientième congrès mondial, M. le Président. On soutient même — pour le député de Vanier, résident de Québec; on soutient même — les événements mondiaux de loisir, pas juste de sport, de loisir.

#### Une voix: ...

Mme Courchesne: On est rendus à 50, on est rendus à 50. C'est le 10e Congrès mondial du loisir, et j'espère que nous, les parlementaires, y participerons activement, particulièrement mes critiques bien sûr, mais je pense qu'il faut souligner cet aspect-là. Et c'est vrai que le 400e, à cet égard-là, devient un moment de rassemblements de toutes sortes, tant dans le sport que dans le loisir. Et je crois que...

Je veux juste terminer en disant que, dans ce congrès, on va discuter de pluralité, d'identité, de solidarité, on va discuter de l'espace public et privé pour le loisir, et on va discuter de prévention, de santé et de qualité de vie, parce que le loisir, ça contribue à la santé et à la qualité de vie. Ça brise l'isolement des personnes qui de tous âges, qui, pour toutes sortes de raisons, sont seules, n'ont pas de famille, peu d'amis. En fait, je crois à ça autant que je crois aux vertus du sport. Puis je crois à ça... On a toujours... Souvent, on peut avoir l'impression que le loisir, c'est des personnes à la retraite, c'est des personnes plus âgées, mais le loisir, c'est familial. Le loisir, c'est aussi pour les jeunes; le loisir, c'est pour tout le monde. Et je crois qu'on doit mettre en valeur surtout ce que ces milliers d'hommes et de femmes font de bien dans toutes les régions du Ouébec.

Et je sais que, comme députés, nous participons à beaucoup d'activités de nos organismes dans nos comtés, et je pense qu'on aura, à ce moment-là, une belle occasion de regarder le volet de loisir sous un autre angle, avec d'autres yeux, et qu'on sera capables de se dire qu'au Québec nous investissons en temps, en argent, mais que nous investissons aussi, je dirais, avec tout notre coeur, notre sens de la solidarité. J'aime beaucoup le fait qu'on utilise le mot «solidarité» lorsque nous parlons de loisir, parce que c'est de ça aussi dont il est question.

Alors, je m'excuse, M. le Président, et je m'excuse auprès de la députée de Gatineau d'avoir fait un peu cet

aparté, mais, lorsqu'elle me parle de la fête nationale, je ne sais pas pourquoi, ça m'a fait penser au Congrès mondial de loisir, mais ça m'a surtout fait penser qu'il y a là pluralité, diversité, solidarité. Je trouve que c'est des thèmes qui s'appliquent maintenant à la fête nationale, et c'est des thèmes qui seront débattus lors du Congrès mondial du loisir.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Pontiac.

Mme Ménard: Non. Laporte.

Le Président (M. L'Écuyer): Ah! Mme la députée de Laporte, excusez-moi.

Mme Ménard: Merci. Bonjour, M. le Président, merci.

Le Président (M. L'Écuyer): Bonjour, madame.

# Performance scolaire et violence dans le hockey junior majeur (suite)

**Mme Ménard:** Je salue tout le monde. J'aimerais revenir sur les bagarres et la violence au hockey sur glace. D'abord, je vous dis bravo, Mme la ministre, pour votre promptitude à... vous avez réagi au dernier incident d'une façon, en ce qui me concerne, exemplaire, et je vous en félicite.

M. le Président, la ministre a exercé un leadership sur la scène aussi pancanadienne en contactant les autres ligues. Et j'ai les gens qu'elle a contactés, là: Hockey Québec, les autres ministres fédéraux, fédéral... provinciaux et territoriaux du sport amateur. Elle a aussi demandé l'inscription du sujet à la réunion des ministres, qui est prévue les 21 et 22 mai prochain, à Victoria.

Alors, ma question, M. le Président, pour la ministre est la suivante: Qu'est-ce qui vous a guidée dans vos interventions dans ce dossier de violence au hockey, et particulièrement dans votre action visant à enrayer les bagarres?

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la députée. Mme la ministre.

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. C'est évident que, dès le lendemain des incidents, j'étais, durant la journée, devant mon écran de télé, et j'ai été mal à l'aise, mais vraiment toute la journée, en voyant cette scène-là. Ça m'a vraiment, vraiment dérangée. Ça m'a d'abord dérangée comme parent. Ça, ça m'a vraiment...

Je vais être très, très franche avec vous, là, M. le Président: je vous jure, le dimanche... c'était le dimanche de Pâques, là, probablement que j'étais plus au ralenti un peu, mais j'étais toute seule chez moi, puis je vous jure que ça m'a pris du temps avant de penser que j'étais ministre de l'Éducation. Je suis tellement impliquée dans ce sport-là que, moi, j'ai réagi comme parent, comme parent d'un joueur de hockey bien sûr, mais comme parent. Ça m'a pris plusieurs temps avant de dire: Aïe! je peux réagir aussi comme ministre. Mais j'ai tellement vécu ça pendant tellement longtemps que, là, quand j'ai vu la scène, écoute, j'étais bouleversée par ça. Puis ça m'a vraiment... Comme parent, je me suis dit: Ça a assez duré. Puis là, à un moment donné, j'ai dit: Bien, ça a assez duré. Puis je n'arrêtais pas de me dire ça: Ça n'a

pas de bon sens, ça n'a pas de bon sens, ça a assez duré. Et c'est là que je me suis dit: Quel drôle de hasard, comment la vie est bizarrement faite parfois qu'il faille que je connaisse bien ce milieu-là et que le hasard fait que j'ai la responsabilité qui m'incombe.

Puis là je me suis dit... je me suis rappelée, pendant tous ces 20 ans, tous les propos des parents dans les estrades, pendant 20 ans. Or, évidemment, il y a des parents puis, hein, les parents... On l'a dit, là, la fièvre du hockey, c'est intense, tu sais, puis c'est un jeu viril puis c'est un jeu physique, c'est du contact physique. Pour gagner au hockey, il faut savoir faire de bonnes mises en échec, donc il y a un contact physique. Faire une bonne mise en échec, ça s'apprend, puis il y a une façon de faire des mises en échec, puis il y a des règles qui contrôlent ça aussi. Donc, je me suis rappelée tous les commentaires que j'ai entendus, de toutes sortes, les pour et les contre. Parce qu'il y en a qui aiment ça, la bataille, c'est sûr. Mais on s'aperçoit aussi...

Puis là je me suis dit, je me rappelle que, durant toutes ces années-là, il y a tellement — même dans mon entourage immédiat; il y a tellement — de parents qui refusent carrément de faire jouer leurs enfants au hockey, garçon ou fille, parce qu'ils trouvent ça trop violent. Et, moi, ça m'a toujours attristée parce qu'il y a des belles valeurs au hockey. Il y a des belles valeurs d'équipe, puis c'est un bon... beau sport, puis c'est un bon sport. Ça m'a toujours attristée que des parents refusent de même aspirer au rêve d'un petit garçon qui rêve de jouer au hockey, puis les parents ne veulent pas parce qu'ils trouvent ça trop violent.

#### ● (17 h 30) ●

Alors, je me suis dit: C'est assez, on arrête. Et on a... j'ai donc tout de suite commencé à travailler puis j'ai commencé à faire les téléphones hasardeux. Mon téléphone n'était pas du tout... J'ai été très claire avec M. Courteau pour lui dire: Je ne veux pas m'immiscer dans la décision que vous avez à prendre. Je lui ai téléphoné pour lui fixer un rendez-vous pour après le moment où serait rendue la décision. Je lui ai simplement rappelé quelles étaient ses responsabilités en disant: C'est vos décisions, et je ne m'immisce pas dans votre décision, mais je vous informe qu'aussitôt... puis je voulais savoir à ce moment-là... c'était tellement tôt dans le processus que je voulais savoir à quel moment il rendait sa décision, et pour lui signifier que, tout de suite après, je voulais le rencontrer parce que j'avais l'intention d'agir. Ça, je l'ai informé que j'avais l'intention d'agir et que je savais que le gouvernement voulait agir.

Alors, ça a commencé comme ça, et je suis très sérieuse dans ma démarche. Et, le matin, le lundi matin, je me suis dit: Bon... je me suis posée la question: Comment vont réagir les gens de hockey? Mais sincèrement, je vous le dis en toute franchise, je savais, je savais, parce que j'avais tellement eu de commentaires au cours des 20 dernières années, je savais que la population du Québec voulait que ça arrête et que les parents souhaitaient que ça cesse.

Et c'est pour ça d'ailleurs, M. le Président, en toute amitié, c'est pour ça que j'ai été très surprise par les déclarations du député de Vanier. Très, très, très surprise. Les jeunes familles... Parce que ça évolue, hein? C'est sûr que le sport a évolué, le hockey a évolué et c'est sûr... et, moi, je pense que les propriétaires de la ligue ont évolué, et on l'a vu par la réaction de M. Tanguay. Et tant mieux, tant mieux, réjouissons-nous que nous soyons tous mobilisés pour avoir une société moins violente. Et je suis d'accord

avec le député de Matane: les jeunes n'ont pas le droit d'être violents à l'école, n'ont pas le droit d'être violents sur la rue, n'ont pas le droit d'être violents à la maison, pourquoi on accepterait qu'ils soient violents dans le sport? Parce que c'est sûr que c'est le hockey qui est le sport le plus violent, mais, s'il y avait un autre niveau de violence dans un autre sport, on ne tolérerait pas davantage.

Mme Ménard: Vous avez tellement raison, et, quand vous parlez des parents, pour avoir assisté à certaines parties de hockey, j'ai toujours été très surprise du comportement des parents, parce qu'il y a le comportement, là-dedans aussi, dans... La foule emmène les jeunes aussi à avoir des contacts peut-être un petit peu plus durs. J'ai déjà entendu des parents dire au fils: Tueles. Tu sais, c'est grave comme commentaire. Alors, c'est vraiment... Bien, bravo, Mme la ministre, et il ne faut pas lâcher. Il ne faut pas lâcher ça, c'est très important.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la députée. Mme la ministre, vous voulez ajouter?

Mme Courchesne: Oui. Parce que, cela dit, hein, il faut quand même saluer l'effort qui a été fait par la ligue de promouvoir des codes d'éthique au sein des équipes. Et Hockey Québec joue un rôle très important. Hockey Québec demande à toutes ses équipes de faire signer un code d'éthique aux parents des équipes mineures dans les arénas. Et ça peut aller aussi loin que l'expulsion d'un parent qui a des propos trop violents ou qui a des gestes violents dans les estrades. Et, là aussi, on a du travail à faire avec les municipalités pour que les municipalités... parce que seul un agent de la paix peut expulser quelqu'un d'un aréna, mais travailler avec les municipalités pour qu'on soit en mesure de bien appliquer ce règlement-là.

Mais je crois qu'on va vivre, là... je crois que cet événement-là a marqué tout le monde et qu'il aura un effet d'entraînement très, très positif au sein même des équipes puis au sein même des parents. Parce que les jeunes familles — et, moi, j'ai beaucoup de jeunes familles autour de moi — sont très défavorables, et les jeunes familles... Moi, j'ai des gens très proches de moi qui refusent, puis je trouve ça triste, qui refusent à leurs garçons ou à leurs filles, mais surtout leurs garçons, de fréquenter le hockey. Je trouve ça triste parce qu'il y a des choses extrêmement positives — moi, je ne regrette rien de ces années-là — et c'est très formateur. Alors, voilà.

**Mme Ménard:** M. le Président, est-ce qu'il me reste du temps?

Le Président (M. L'Écuyer): Il vous reste deux minutes.

Mme Ménard: Deux minutes.

Le Président (M. L'Écuyer): Et je voulais vous suggérer une pause de trois minutes.

Une voix: Deux minutes.

Le Président (M. L'Écuyer): Deux minutes. Alors, une pause de deux minutes, de consentement.

Des voix: ...

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, on suspend les travaux.

(Suspension de la séance à 17 h 35)

(Reprise à 17 h 37)

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, on reprend les travaux. Maintenant, je demande à l'opposition officielle, le député de Vanier, d'entreprendre son dernier bloc, sa dernière intervention. Il y a 14 minutes, M. le député de Vanier.

M. Légaré: Merci, M. le Président. Alors, je ne sais pas comment je vais faire pour rentrer tout ça en 14 minutes, mais je vais essayer de faire... La ministre disait tantôt qu'elle était surprise de ma réaction sur ce dossier de la ligue. J'ai toujours parlé de sanction, je ne sais pas ce qu'il y a de surprenant là-dedans puis de... Pourquoi que ça ne se bat pas au rugby? Parce qu'il y a des sanctions tellement sévères que... Je voulais savoir de la part de la ministre, d'ailleurs: Si la ligue ne s'en va pas dans cette direction-là, d'abolir les bagarres, puis tout ça, si, dans les recommandations de la ligue, on n'abolit pas les bagarres, qui ne sont pas... tu sais, les gestes qu'on a vus, c'est complètement déplorable, qu'est-ce qu'elle va faire?

# Le Président (M. L'Écuyer): Mme la ministre.

Mme Courchesne: M. le Président, si le règlement qui m'est soumis par la ligue junior majeur du Québec ne comporte pas de mesures suffisamment dissuasives pour que les jeunes ne puissent pas vouloir se battre et engager la bagarre, si les mesures ne sont pas suffisamment dissuasives et que la ligue ne veut pas aller plus loin que ce qu'elle m'aura soumis, la loi me permet de présenter un règlement au gouvernement, et je décréterai un règlement. Et ça, c'est très clair avec tous les intervenants. Cela dit, on va discuter, on va travailler, etc., là. Ils vont nous le remettre, et on verra jusqu'où ils sont prêts à aller, mais je pense que le message a été très clair, alors il faudra que ce soit dissuasif. J'ai même donné des exemples de ce que je ne jugeais pas suffisamment dissuasif.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. M. le député de Vanier.

M. Légaré: C'était mon petit commentaire, parce que M. Courteau, il y a de ça deux semaines, sur les ondes d'une radio à Québec, disait qu'il n'allait pas dans ce sens-là. Mais par contre on parle le même langage lorsqu'on dit: des mesures, des sanctions... effectivement des sanctions plus sévères. J'achète ça, on est exactement dans la même voie.

#### Promotion de saines habitudes de vie

M. le Président, on a posé des questions au ministère concernant... dans la série de questions qu'on vous a envoyées, évidemment sur le bonhomme bleu. Moi, je ne suis pas contre les saines habitudes de vie, au contraire, je pense qu'on doit en parler, on doit faire une belle promotion. Par contre, lorsque je regarde la liste des dépenses à ça, si j'ai

tombé à terre tantôt, quand vous m'avez annoncé le PEPS dans le fonds des installations sportives, à 3 902 000 \$...

# Une voix: 4.

# ● (17 h 40) ●

M. Légaré: Bon, on va dire 4? O.K., on va dire 4. Bon, il y a la sortie du personnage, à 88 000 \$\\$, il y a 509 000 \$\\$ de fruits. Ma question à la ministre... Puis je regarde le sondage, parce que, sur le rapport annuel, évidemment, on a un sondage: «Depuis son lancement en 2004, la campagne annuelle du gouvernement visant la promotion des saines habitudes de vie et du plaisir d'être actif a contribué à conscientiser la population à l'importance de l'activité physique pour se maintenir en santé. En effet, un sondage téléphonique mené en 2006 démontre que 60 % de la population sait — 60 % de la population — qu'il est nécessaire de faire 30 minutes d'activité physique par jour...» Bon, bien, la population, elle le sait. Bravo!

Mais, lorsque je regarde ça, le coût et les retombées de tout ça, je me questionne à savoir: Est-ce que les 509 000 \$ de fruits investis, est-ce que c'est la meilleure chose qu'on peut faire pour faire la promotion des saines habitudes de vie? C'est le meilleur modèle, ça? O.K. Je vois la ministre dire: Franchement! C'est parce que j'avais comme juste d'autres idées, là, mais... Alors, je veux savoir, là, est-ce que ce programme-là va être reconduit? Premièrement. Est-ce qu'on va relancer encore un 4 millions dans ça? Et, si elle a une idée un peu des retombées qu'on... Est-ce qu'on a des chiffres? Parce que je regardais le taux de diabète chez les enfants qui a encore monté, je regardais tout, tout l'aspect de la santé, puis malheureusement je n'ai pas de chiffres concrets. Alors, je voulais juste avoir un petit peu... Est-ce qu'on reconduit ça à 4 millions? Est-ce qu'on va investir encore 509 000 \$ de fruits? Est-ce qu'on va encore investir 88 000 \$ pour le monsieur bleu? D'ailleurs...

#### Une voix: ...

M. Légaré: Le Vasy, oui. O.K. Alors, je veux entendre la ministre là-dessus, là: Est-ce que c'est le meilleur modèle qu'on peut faire? Parce qu'encore une fois, très rapidement, monsieur... Tu sais, je regarde la liste des documents, des choses à accepter dans le fonds des installations sportives: des terrains de soccer, des terrains de tennis, 97 000 \$, il y a un paquet de choses comme ça, là, une piscine, 508 000 \$ — c'est autant que les fruits en passant, hein? — l'aménagement d'un terrain de basketball, 75 000 \$. Je me dis, tu sais, je regarde tous les modèles possibles, je me questionne à savoir si c'est le meilleur. Je veux entendre la ministre sur ça. Est-ce qu'on va le reconduire, premièrement?

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député de Vanier. Mme la ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir.

Mme Courchesne: M. le Président, je pensais, là, que j'avais tout entendu de la part de l'ADQ, là, je pensais que j'avais eu toutes les surprises que je pouvais avoir provenant d'un député de l'ADQ, mais là, je vais vous dire honnêtement, il reste 15 minutes à l'étude des crédits des sports, là, je suis complètement... Est-ce que le député de Vanier est en train de nous reprocher de

faire une campagne de promotion pour les saines habitudes de vie, puis il se demande si c'est la meilleure façon de faire de la promotion de vie, puis il nous reproche d'investir 509 000 \$ de fruits et légumes pour 90 sorties, 90 sorties? Parce qu'il faut bien se comprendre que les fruits et légumes, ils sont offerts, lorsqu'il y a des événements et des sorties, à des enfants. Qu'est-ce qu'il aurait voulu qu'on leur offre? Des chips puis des frites? Non, mais j'écoute, je n'en reviens pas.

Est-ce qu'il a bien lu ce que comprenait la campagne de promotion? Il y a bien sûr des capsules télévisées. Je ne sais pas comment on fait pour faire une campagne de promotion grand public, grand public, là, c'est ce qu'on souhaite.... Et on l'a fait pendant trois ans. C'est sûr qu'il y a du matériel promotionnel, c'est sûr qu'il y a du graphisme, c'est sûr qu'il faut publier des dépliants si on veut... Qu'il me dise comment on fait de la promotion dans une société, dans une... Écoutez, il y a des événements... il y a un événement. Dans cet événement-là, on sert des fruits et des légumes. Et le Vasy en question, c'est ce qui a coûté le moins cher. C'est ce qui a coûté le moins cher, puis on parle d'une période de trois ans, là.

Alors, je suis... Je vous avoue qu'il y a toutes sortes de façons de faire de la promotion, puis en plus il y a Écoles en forme et en santé, puis, dans les écoles, on fait aussi de la promotion, mais, des campagnes de promotion, pour que ça ait des effets, ça doit se faire sur une très longue période. On ne change pas des habitudes de vie en peu de temps, on change des habitudes de vie sur une longue période de temps. Particulièrement chez les jeunes, c'est très, très difficile de changer des habitudes de vie, mais ça commence dans la famille puis ca commence par la responsabilité parentale. Et, dans ce sens-là, bon, j'aimerais ça que le député de Vanier dise publiquement comment, lui, il entend faire la promotion des saines habitudes de vie. Je ne comprends pas l'allusion aux piscines, 508 000 \$, les terrains de soccer. Oui, il faut construire des installations sportives, mais on ne peut pas uniquement construire des installations sportives, il faut changer le mode de vie.

Est-ce que la campagne va revenir? Moi, je vous dis qu'il y aura toujours des campagnes de promotion de saines habitudes de vie. Est-ce que ce sera la même campagne de promotion? Non, parce que, quand on fait des campagnes de promotion, il faut apporter du changement. Mais, moi, je n'aurai jamais de difficulté à offrir des fruits et des légumes à un événement public, M. le Président.

Le Président (M. L'Écuyer): M. le député de Vanier.

# Une voix: ...

Le Président (M. L'Écuyer): M. le député de Vimont, je vous demanderais un peu de silence. M. le député de Vanier.

M. Légaré: Merci, M. le Président. Je suis seulement en train de me questionner sur les moyens et les méthodes pour y arriver. Je ne vois pas, là, pourquoi que vous... Puis là les chips, puis... je ne sais pas où est-ce que vous voulez aller avec ça, là. Je suis en train de me questionner: Est-ce que le bonhomme bleu, c'est la meilleure façon d'atteindre son objectif? O.K...

#### Mme Courchesne: ...

M. Légaré: Et des fruits et légumes.

**Mme Courchesne:** Vous avez parlé des fruits et légumes.

M. Légaré: Je suis en train de vous parler des moyens et des méthodes. Alors, si vous pensez... M. le Président, si la ministre pense que c'est le meilleur moyen pour y atteindre, c'est son opinion, je n'ai pas de problème avec ça, je la respecte. On va le refaire, le bonhomme bleu, là. Faites-le pour les 10 prochaines années, allez-y. Moi, je me questionne sur: Est-ce que c'est la meilleure façon? Moi, je pense que non, mais...

# Dopage dans le sport amateur (suite)

Chose que je voulais parler aussi, M. le Président, tantôt on a parlé un petit peu avec le député de Matane sur tous les produits dopants, ce qui est un secteur pour moi qui est... Lorsqu'on regarde tout ce qui s'est passé avec... Bon. Lorsqu'on rencontre des anciens athlètes, et puis tout ça, qui nous parlent de leurs carrières, il y a des histoires d'horreur qui sortent dans les gymnases, des choses comme ça, puis tantôt j'ai bien compris quand vous expliquiez l'apport du fédéral et l'apport de même la police de Québec qui fait un rôle dans ça.

Je voulais juste savoir: Est-ce que vous avez un suivi sur les plaintes? Est-ce que vous avez un suivi sur, tu sais, le nombre d'inspections qui ont été faites? Est-ce qu'on est de plus en plus dans un... le nombre de plaintes augmente? Parce que moi, ce que j'ai l'impression sur le terrain, c'est qu'on a encore malheureusement des cas plates, lorsqu'on voit des livres sortir, des choses comme ça. Alors, je veux juste savoir de la part de la ministre: Est-ce qu'elle est régulièrement en contact pour justement le nombre de plaintes et toutes les inspections faites? Est-ce que c'est grandissant? Est-ce que c'est un phénomène qui... Parce que, pour moi, c'est une notion qui est très, très importante dans le sport et le loisir, M. le Président.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député de Vanier. Mme la ministre, je vous demanderais de répondre, si c'est possible, dans trois minutes.

Mme Courchesne: La réponse, c'est oui. Bien sûr que, si des plaintes sont signalées et sont portées à notre attention, c'est évident qu'on fait des suivis, c'est absolument immédiat. Maintenant, on a des indications très claires, là... Parce que vous savez que le midget AAA, les ligues, toutes les ligues junior de hockey par exemple, le soccer, le baseball junior, toutes ces organisations-là ont des politiques antidopage et font effectivement des suivis et des inspections. Alors, on est très en lien avec Hockey Québec, avec les fédérations de soccer, etc., et, oui, on a des rapports et des suivis sur la façon dont ça se passe, là, dans les différentes équipes et les différentes organisations qui elles-mêmes se dotent de ce type d'interventions.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Vanier.

M. Légaré: Il me reste, je pense, 10 secondes, puis je n'ai même pas le temps de vous poser une question, mais j'ai juste le temps de... On ne se donnera pas un agenda, là, je comprends, je ne m'immisce pas dans vos choses, mais le PEPS de l'Université Laval, priorité totale.

#### Mme Courchesne: Oui, on est d'accord.

M. Légaré: Vos collègues sont accotés sur des pelles; allez donner un petit coup de pelle à vos collègues, là, pour les réveiller un petit peu. Les centres nationaux dans le Stade olympique, priorité; Le Massif, centre national, priorité. Ce serait plate de revenir l'année prochaine puis de reposer des questions sur ça, alors on se donne comme objectif, l'année prochaine, que ces dossiers-là au moins soient réglés. Merci beaucoup.

● (17 h 50) ●

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, merci, M. le député de Vanier. Maintenant, avec le député de Matane, du deuxième groupe d'opposition, pour neuf minutes.

#### Aide aux célébrations de la fête nationale (suite)

M. Bérubé: Merci, M. le Président. J'ai évidemment écouté le discours lyrique de la députée concernant la fête nationale, évidemment ca m'intéresse, et tant mieux si ca peut fêter davantage la fête nationale en Outaouais et dans le Pontiac, entre autres, puis à Laval, puis partout, je suis heureux de ca, mais, n'eût été des coupures des dernières années, vous n'auriez pas eu besoin de remonter la subvention. Vous le savez, que vous avez coupé dans les années précédentes, donc c'est une demi-victoire, là. C'est au net qu'il faut comparer ça, puis vous êtes d'accord avec ça, puis tant mieux. On se souvient que Gaston Deschênes, qui est un éminent historien, avait fait paraître une lettre dans Le Soleil demandant davantage pour le 400e, puis heureusement vous l'avez écouté. Puis je me souviens que le ministre de la Santé, en France, avait été convaincu puis avait discuté avec vous, puis tant mieux, il faut fêter dignement notre fête nationale. Vous avez bien raison de dire que c'est la fête de l'ensemble des Québécois et que ca nous prend une fête digne. Dans certains endroits, là, je compare notre fête nationale avec la fête du Canada, entre autres, à Matane, c'est 3 000 \$ contre 50 000 \$ dans le même milieu. Je ne demande pas plus, je demande au moins autant, à tout le moins dans le régime actuel.

# Construction d'un nouveau Colisée à Québec (suite)

J'ai bien noté également la réponse de la ministre, ouverte à une rencontre avec des promoteurs qui voudraient, par exemple, faire construire un nouveau Colisée. Alors, j'inviterai, là, les gens qui ont voulu rencontrer M. le ministre de la Santé à aller vous rencontrer. Votre attitude est très ouverte, c'est un changement de cap, je l'apprécie.

# Dopage dans le sport amateur (suite)

Et également j'aimerais obtenir, moi, si c'était possible — puis j'imagine que vous serez d'accord avec ça — les lettres de réponse des équipes professionnelles à votre missive concernant le dopage. Je serais très curieux, moi, de savoir ce que les différentes équipes professionnelles sur notre territoire vous ont répondu quant aux mécanismes de contrôle. Parce qu'à ma connaissance jamais, jamais un athlète professionnel au Québec n'a été attrapé, puis ça a été ensuite communiqué au public, jamais, à ma connaissance en tout cas. Ça m'intéresse.

#### Centres communautaires de loisirs

Deux derniers points, un sur les centres communautaires de loisirs. Vous y avez fait référence un peu, Mme la ministre... M. le Président, Mme la ministre y a fait référence tout à l'heure, les centres communautaires de loisirs du Québec, il y en a 83, qui considèrent que leur contribution est sous-utilisée, qu'ils ont besoin de financement supplémentaire, qui sont dans les milieux populaires. J'aimerais vous entendre là-dessus.

Une voix: ...

# Support à l'action bénévole

M. Bérubé: Et, c'est votre chance, là, à vous, là, vous êtes appelée par la ministre.

Et le Support à l'action bénévole. Le Support à l'action bénévole, je ne sais pas qui, là, de votre aréopage s'occupe de ce dossier-là, mais c'est un dossier important parce que c'est... Le Support à l'action bénévole relève du ministère de l'Éducation, et j'ai vu la grille des montants, puis je voulais savoir comment on établissait les montants par circonscription, parce que je crois que le comté de Berthier, c'est lui qui en reçoit le plus. Je voulais savoir comment on établissait ça. Est-ce que c'est le nombre de groupes communautaires, l'indice de richesse? L'indice de richesse, parce que j'ai bien vu, là, qu'il y a certains comtés qui recevaient beaucoup moins puis qu'on soupçonne d'être beaucoup plus riches aussi. C'est une indication qui s'adresse d'abord aux parlementaires, parce qu'on est tous, là, à ce moment-ci de l'année, en attente de notre montant.

Donc, je résume: Les centres communautaires de loisirs, où on en est là-dessus avec les représentations qui ont été faites? Le siège social est ici, à Québec. Et le Support à l'action bénévole — juste surtout pour une curiosité de parlementaire — comment s'établit la mécanique des montants? Voilà, je termine là-dessus.

Le Président (M. L'Écuyer): Alors, merci...

M. Bérubé: Après, c'est activité libre.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député. Alors, Mme la ministre, cette question omnibus.

# Centres communautaires de loisirs (suite)

Mme Courchesne: Oui. Alors, M. le Président, pour les organismes communautaires de loisirs, que j'ai

rencontrés d'ailleurs, c'est évident que j'ai bien entendu et j'ai bien reçu leurs demandes. Nous avions déjà ajouté une somme de 250 000 \$ pour l'exercice de 2007-2008. En fait, le budget total est de 3 357 000 \$. Donc, on a fait ce choix, l'an dernier, d'octroyer... Je sais qu'ils sont en forte demande, je suis très consciente de ça, je suis très sensible à ça. Je ne lance pas la serviette non plus, et il faut continuer à travailler. Je sais qu'ils font une demande quand même très, très, très importante, là, en termes de millions de dollars, ce qui ne sera pas possible pour cette année, mais je vous dirais que, l'an dernier... les dernières hausses remontaient à il y a plusieurs années et que mon objectif, c'est toujours d'essayer de reprendre ceux qui sont les plus bas pour essayer de les ramener à la moyenne, hein? Donc, c'est pour ça que je vous dis: Ce n'est pas... c'est un dossier que je vais continuer à regarder très, très, très attentivement, même en cours d'année. O.K.? Je ne suis pas en train de vous dire, là, que ça va aller nécessairement dans un an.

#### Une voix: ...

**Mme Courchesne:** Absolument, je ne l'oublie pas, je ne l'oublie pas, puis on va travailler très fort, puis il n'y a rien d'exclu.

# Support à l'action bénévole (suite)

La deuxième réponse, sur le support à l'action... le soutien à l'action bénévole, il y a d'abord un montant de base pour tous les comtés, qui est de 39 800 \$. Ensuite, il y a un calcul qui est effectué en allouant un montant additionnel de 100 \$ par municipalité dont la population est d'au moins 5 000 habitants et un second montant additionnel qui est basé sur l'évaluation du revenu imposable moyen des électeurs de chaque circonscription comparativement à la moyenne de la province. Alors, c'est là que l'indice de richesse rentre en ligne de compte. Cela dit, l'enveloppe est indexée, je crois... Non, elle n'est pas indexée.

Une voix: ...

 $\boldsymbol{Mme}$  Courchesne: Ah! 10,4 millions. Fausse nouvelle.

Une voix: ...

**Mme Courchesne:** Bien, dès que les crédits sont votés à l'Assemblée nationale, pas ce soir, mais à l'Assemblée nationale.

M. Bérubé: ...ça va être assez stable, là?

**Mme Courchesne:** Bien, c'est-à-dire, moi, j'ai baissé, dans mon comté, parce que probablement que mon indice de richesse a un petit peu monté. Mais je les ai, les montants, je peux vous les donner.

M. Bérubé: Bien, pour l'ensemble de la députation, je pense que... Vous savez qu'on a beaucoup de pression...

Mme Courchesne: Ah! Je sais.

M. Bérubé: ...dans les comtés pour savoir ça vite, là. Mme Courchesne: Je sais. Je sais.

Une voix: ...

**Mme Courchesne:** Non, non, non, mais je vais être très, très rapide. Ah! Non, non. Aussitôt qu'on...

M. Bérubé: Dès que c'est possible de nous l'envoyer...

**Mme Courchesne:** Non, non. Non, mais déjà les lettres sont prêtes. Les lettres sont prêtes.

M. Bérubé: Je sais qu'on a...

Mme Courchesne: Alors, tout ce qu'il faut, c'est qu'on vote les crédits à l'Assemblée nationale. Mais, M. le Président, je ne suis pas sûre que le député de Matane, lui, va avoir son soutien à l'action bénévole, parce qu'il vote contre, il vote contre les crédits, M. le Président. Est-ce qu'on doit quand même...

Des voix: ...

M. Bérubé: Avez-vous entendu ça?

**Mme Courchesne:** ...donner le soutien à l'action bénévole aux députés qui votent contre?

M. Bérubé: Vous avez entendu ça? Ça va être dans les annales, là.

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. L'Écuyer): Avez-vous terminé, Mme la ministre? Oui.

**Mme Courchesne:** Alors, ce sera très rapide, M. le Président.

M. Bérubé: Ils ont voté contre l'année passée, eux autres.

Le Président (M. L'Écuyer): M. le député de Matane, il vous reste deux minutes. M. le député de Matane, il vous reste...

**M. Bérubé:** Oui. Il me reste deux minutes? Bon, alors... J'hésite entre deux sujets. Je veux revenir peut-être sur...

Une voix: Sur Vasy.

# Promotion de saines habitudes de vie (suite)

M. Bérubé: Ah! Bien, oui, pourquoi pas sur Vasy. D'abord, est-ce que cette campagne-là est encore active? Parce que j'avais l'impression qu'elle était terminée. Il est beaucoup moins visible, ou je ne sais pas si le comédien refuse de le faire à nouveau, là, ou il l'a mis sur son curriculum vitae, je ne le sais pas, mais... Cette campagne-la visait essentiellement, je pense, les enfants dans les écoles secondaires, primaires, et, bon... Déjà,

cette question-là, ce serait beaucoup. Est-ce qu'on décide de poursuivre cette campagne-là et est-ce qu'on a une étude qui nous démontre que ce choix de campagne là a été profitable, qu'il y a un taux de pénétration dans la population, que le message a été entendu, que c'était la bonne formule? Parce que, je vous le dis, on l'associe beaucoup à ce gouvernement-là, en termes de stratégie, le bonhomme Vasy, qui est un bonhomme bleu qu'on a vu un peu partout mais qui en tout cas ne suscitait pas nécessairement les vocations initiales, là, du gouvernement.

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, M. le député. Mme la ministre, vous avez une minute pour répondre à cette question.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, la campagne est toujours en cours. Elle est sous évaluation. Il faut bien comprendre que ces campagnes de saines habitudes de vie se font en étroite concertation et collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux qui, lui, après la campagne, fait ces évaluations-là. C'est le ministère qui est en mesure et qui est capable d'avoir... qui a des indicateurs, des paramètres et la capacité de faire les études de rendement sur la campagne. Et on verra... Mais, moi, je pense qu'on va continuer à promouvoir les saines habitudes de vie. Maintenant, sous quelle forme? On va aller consulter le député de Vanier pour voir s'il a des bonnes idées.

#### Adoption des crédits

Le Président (M. L'Écuyer): Merci, Mme la ministre. Maintenant, les interventions de part et d'autre sont terminées. Alors, il est maintenant temps de mettre aux voix le programme 6. Est-ce que le programme 6, intitulé Développement du loisir et du sport, est adopté?

Des voix: Adopté.

Une voix: Sur division.

# Adoption de l'ensemble des crédits

Le Président (M. L'Écuyer): Adopté sur division. Est-ce que l'ensemble des crédits budgétaires relevant de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'année financière 2008-2009 sont adoptés?

Des voix: Adopté.

# Documents déposés

Le Président (M. L'Écuyer): Adopté. Avant d'ajourner nos travaux, je dépose les réponses aux demandes de renseignements particuliers des députés concernant les crédits budgétaires relatifs au loisir et au sport. Ces documents sont déposés.

Alors, je tiens à remercier toutes les personnes présentes et tous les intervenants de même aussi que tous les parlementaires à cette commission.

Âlors, la commission ajourne ses travaux au lundi le 21 avril, à 14 heures.

(Fin de la séance à 18 heures)